

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / AVRIL 2016 / N°448



Dossier
**Assistance morale :
liberté, fraternité,
solidarité**

**Les réfugiés,
entre étoile jaune et mains aux fesses**

**La laïcité,
funambule des extrêmes**



3 Éditorial

Bruxelles à l'épreuve du libre examen. Par Yves Kengen.

4 Droit de suite**6 Libres ensemble**

6 Incrire la laïcité dans la Constitution? Entre neutralité, impartialité et laïcité, les perceptions varient au gré des interprétations et des intérêts de chacun. Julie Papazoglou a assisté au colloque du Sénat.

9 Un prêtre face à l'euthanasie.

Dominique Lossignol a lu l'ouvrage de Gabriel Ringlet avec l'œil du professionnel de terrain. Surprise en vue ?

12 Luttes sociales: ne jamais baisser les bras.

La Cité Miroir inaugure sa nouvelle expo permanente consacrée aux luttes sociales. La Liégeoise de l'étape, Catherine Haxhe, l'a visitée pour nous, bercée par la voix de Philippe Torreton. À ne pas manquer !

16 International

18 La Laïcité, funambule des extrêmes. Pascal Martin décode le phénomène européen d'instrumentalisation de la laïcité tant par l'extrême droite que par l'extrême gauche.

21 Les réfugiés, entre étoile jaune et mains aux fesses. Il n'est pas si loin le temps où les lépreux et les pestiférés portaient une crécelle. Ce fut ensuite l'étoile jaune et aujourd'hui, les portes rouges en Angleterre. Le tout sous la plume aiguisée de Philippe Cohen-Grillet.

25 Iran: quand le business prend le pas sur les droits humains.

Pierre Jassogne dresse le portrait d'un Iran vers lequel les multinationales se précipitent depuis la levée des sanctions économiques. En république islamique aussi, le business est roi.

28 Dossier Assistance morale: liberté, égalité, solidarité

Apporter un réconfort moral actif au nom de la solidarité, c'est une activité qui peut ressembler à ce que font les aumôniers. La référence aux textes sacrés en moins, et la réflexion philosophique en plus.

64 Entretien

Olivier Bailly a rencontré Lisa Mandel, auteure de BD férue de sociologie. Ou quand la fiction se pique de représenter le réel.

68 École

Démocratiques, les MOOCs ? Il fallait bien l'analyse d'Alexandre Mahfoudh, chercheur en E-learning Analytics à l'ULB, pour démêler l'écheveau de cet étrange acronyme.

70 Espace de brièvetés**72 Arts**

74 À la croisée de la philo et de l'art. Mélanie Olivier esthétise les projets d'animation philo. Elle en appelle à Lipman et à une brochette de praticiens de l'art philosophique, moins connus mais plus pour longtemps.

76 Un autre regard sur la jeunesse égyptienne. Retour aux sources pour Pauline Beugnies, la photographe carolo qui a vécu de très près la révolution du Nil et expose les clichés d'une « Génération Tahrir » au Musée de la Photo de Charleroi. Soraya Soussi les a vus pour vous.

78 La fureur de vivre en Tunisie. Un film qui restitue le climat préalable à la « révolution du jasmin » qui clame l'envie de la jeunesse de vivre en dehors des carcans : Frédéric Vandecasserie a vu « À peine j'ouvre les yeux ».

Édito / Par Yves Kengen, rédacteur en chef**B** Bruxelles à l'épreuve du libre examen

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes encore dans l'«aftermath» des attentats de Bruxelles. La phase de terreur et d'émotion s'apaise, alors que s'élève celle des questions, des responsabilités, des dysfonctionnements divers et variés. Bien sûr, aucun constat de carence, aucune indignation, aucune mesure prise dans l'urgence ne ramènera à la vie les personnes tragiquement décédées dans cet assassinat de masse, ni ne guérira les blessures parfois dramatiques des survivants. Mais devant le déballage effarant d'une réalité ou personne n'est en faute à l'exclusion de tous les autres, chacun se sent désormais vulnérable et menacé dans ce pays dont on se plaisait, jusqu'au 22 mars 2016, à vanter le plaisir d'y vivre.

Nous constatons avec tristesse mais sans surprise que certains ont immédiatement vu dans ces événements matière providentielle à vendre leurs idéologies nauséabondes, sans aucun respect pour la mémoire des victimes et de leurs familles. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre plus profond dégoût.

Il n'entre pas dans les missions d'un média comme *Espace de Libertés* de se mêler à la meute des mécontents, ni à celle des populistes qui réclament des mesures de répression correspondant exactement, hélas, à ce que Daesh espère, ni à celle des bonnes consciences qui prêchent le pardon alors que les plaies sont encore béantes.

Notre rôle serait davantage d'ouvrir des pistes de réflexion sur les causes profondes du mal qui nous accable, sur une analyse sereine des réponses possibles et des solutions basées sur le libre examen et les valeurs des droits humains. Nous tenterons dans notre prochain numéro cet exercice ambitieux mais ô combien indispensable à mener pour échapper aux nombreux pièges des doxas bien pensantes qui se livrent une concurrence acharnée pour conquérir les opinions.

Au-delà de la posture émotionnelle, faisons primer la raison sur les passions. 

Humanistes de tous les pays, inscrivez-vous !

La Fondation Henri La Fontaine a, comme tous les deux ans, lancé son Prix international pour l'humanisme. D'une valeur de 10 000 euros, ce prix entend saluer les efforts de femmes, d'hommes, d'associations qui s'opposent à la barbarie par l'intelligence et l'humanisme. À une époque où populismes et discours réducteurs abondent, le Prix Henri La Fontaine 2016 récompense une personnalité, association ou institution qui a contribué à sensibiliser et à mobiliser les consciences en faveur de l'humanisme et de la paix. Les candidats devront s'être distingués par une action méritoire et reconnue exécutée dans l'esprit de ce que fut la vie d'Henri La Fontaine.

La Fondation Henri La Fontaine invite les organisations non gouvernementales et intergouvernementales actives dans un domaine visé par le prix, les commissions nationales Unesco, les personnalités qualifiées, ainsi que toutes les personnes et les organisations de la société civile qui tra-

vail lent dans la perspective de la pensée de la culture humaniste dans le monde à présenter des candidatures d'un particulier ou d'une organisation au secrétariat du prix au plus tard le 15 juillet prochain.

Chaque candidature doit être accompagnée d'un dossier dûment argumenté à partir des buts et des objectifs tels que définis à l'article 1 du règlement. Celui-ci peut se télécharger sur le site internet de la Fondation: <http://fondation-hlf.mundaneum.org>.



Fondation Henri La Fontaine
c/o Mundaneum ASBL
Rue des Passages 15, 7000 Mons
fondation.hlf@mundaneum.be

Pourquoi toujours les Juifs ?

De mémoire d'historien, les Juifs ont toujours été les boucs émissaires cristallisant une haine allant jusqu'au meurtre. Et même au génocide. Alors qu'extérieurement, rien ne distingue un Juif d'un quidam, cette forme de racisme parfaitement fantasmatique n'en finit pas de renaître, sous des formes sans cesse renouvelées, au fil des affres de l'actualité.

L'historien Henri Deleersnijder, bien connu des lecteurs d'*Espace de Libertés*, s'est penché sur ce phénomène étrange, à l'occasion d'une recrudescence de l'antisémitisme constatée en marge de l'émergence de l'islamisme radical. Et de questionner: d'où vient cette haine protéiforme? Comment s'explique, quelques décennies à peine après la Shoah, son retour sur le Vieux Continent? En quoi l'antisémitisme actuel se différencie-t-il de celui qui l'a précédé? Et qu'en est-il, par ailleurs, de l'antisionisme? Dans son ouvrage *Le nouvel antisémitisme*, l'auteur veut stimuler la prise de conscience de la dangerosité à laquelle s'expose notre société si elle se laisse entraîner non seulement par les théories du complot et du négationnisme, mais aussi par les funestes passions de la xénophobie et du rejet de l'Autre en général.

(i) Henri Deleersnijder, «Le nouvel antisémitisme. Avatars d'une haine ancestrale», Waterloo, Renaissance du Livre, 2016, 175 pages. Prix: 22,90 euros.
Pour rappel:
Dossier pédagogique «La déportation des Juifs de Belgique», Bruxelles, CAL, 2015. Disponible gratuitement sur demande.



Victor le victorieux

Le Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP) a récemment organisé un concours de photos, ayant pour thème les relations entre les générations et, plus particulièrement, le regard posé par les jeunes de moins de 25 ans sur les personnes âgées. Et ceci, conformément aux engagements du SLP en faveur d'une vie digne, libre, autonome et solidaire pour les personnes âgées. Un jury a consacré des heures bénévoles à éumer les séries de photos qui lui sont parvenues pour sélectionner, car il en faut bien un, le vainqueur. L'agence Service Voyage offrait le prix du concours, un chèque de 1 000 euros.

L'heureux élu se nomme Victor Bouré, pour sa série de photos intitulée «Retour aux sources». Victor est un jeune photographe français de 22 ans qui réalise actuellement un stage post-études à l'école de photo

Contraste, à Bruxelles. La série qu'il nous présente est un véritable échange intergénérationnel. À la recherche d'anecdotes, de transmissions et de souvenirs, il a photographié et enregistré son grand-père dans la ville qu'il a quittée, celle où son aïeul a grandi et vécu toute sa vie avant de prendre sa retraite. Un grand merci à tous les participants et bravo à Victor!



© Victor Bouré

Un grand-père immortalisé par son petit-fils ou la photo comme prétexte à l'échange intergénérationnel.



Le Centre d'Action Laïque exprime sa solidarité et son empathie aux victimes des attentats de Bruxelles ainsi qu'à leurs proches. Nous appelons tous les citoyens à rester vigilants et à ne jamais baisser la garde face aux intégrismes de toute nature dont nous voyons, jour après jour, à quelles horreurs ils peuvent conduire. Face à eux, la laïcité s'impose comme le projet de société pacifique par excellence. Faut-il le rappeler: la laïcité n'est en aucune façon une posture partisane, mais d'un système d'organisation de la société qui permet le régime des libertés le plus étendu possible. La défense de cet idéal est pour nous un devoir. Chaque coup porté à la démocratie renforce notre détermination.

Inscrire la laïcité dans la Constitution ?

Neutralité, impartialité, laïcité... Des concepts qui s'imbriquent sans être identiques, mais avec tout de même un dénominateur commun: le caractère de l'État. Compte-rendu du colloque organisé par le Sénat le 23 février et intitulé «Constitution: impartialité et régime des libertés».

Par Julie Papazoglou
Déléguée «Études et stratégie» - CAL

«Quelles sont les dispositions constitutionnelles qui garantissent l'impartialité des pouvoirs publics? Quel est l'impact de ces dispositions sur le reste des droits de l'homme? Ce colloque sera l'occasion de mettre en évidence les dispositions constitutionnelles et la traduction de ces principes au niveau des réalités vécues par le citoyen.» Voici les quelques questions auxquelles entendaient répondre des experts durant un après-midi organisé par le Sénat sous la présidence d'honneur de Françoise Tulkens.

Si au départ, le titre du colloque paraissait un peu mystérieux, il s'est très vite inscrit dans le débat relatif à la laïcité de l'État et aux questions de neutralité, de diversité culturelle et de vivre ensemble. Hasard du calendrier, la commission de révision de la Constitution entamait dans le même temps à la Chambre une réflexion sur «le caractère de l'État et les valeurs fondamentales de la société».

Un casse-tête terminologique

Dès le départ, tant les experts (juristes, avocats, professeurs de droit, philosophes) que le monde politique ne s'accordent pas sur l'interprétation à donner à la neutralité. Les uns insistant sur le fait que cette notion ne s'apparente pas à «ne pas prendre parti» mais se réfère plutôt à «l'absence de parti pris fondé sur des convictions philosophiques, religieuses ou politiques»¹, alors que les autres considèrent la neutralité comme de «l'eau tiède», par nature ambiguë, n'ayant jamais constitué un antidote ou simplement fait obstacle aux fondamentalismes, intégrismes ou radicalismes².

Certains analysent encore la neutralité de l'État comme «un moyen d'assurer le respect de la liberté et de l'égalité en contexte multiculturel»³, alors que d'autres la voient comme par nature équivoque puisqu'elle revêt des significations différentes selon qu'elle s'applique à l'État, aux juges, aux mandataires ou à l'école⁴. D'autres encore préfèrent le terme «impartialité».

Selon Florence Caeymaex, professeur de philosophie à l'université de Liège, la notion de laïcité fait davantage sens que celle de neutralité car elle fait incontestablement partie du vocabulaire politique attaché à la citoyenneté démocra-



© Kevin Oeyen - Sénat de Belgique

Une belle assemblée, visiblement consciente des enjeux.

tique moderne et s'inscrit dans la série des traductions concrètes des idéaux de liberté et d'égalité. Selon elle, «la vitalité d'une démocratie se mesure, entre autres choses, à sa capacité à répondre à des situations déterminées de manière inventive et ouverte. [...] Une démocratie en bonne santé est une démocratie capable de saisir les situations critiques, l'occasion d'interroger et de réinventer la signification de ses idéaux et de ses concepts politiques». Elle concluait en insistant sur le fait que ces idéaux, s'ils devaient être retranscrits dans un texte fondateur devaient être porteurs de sens pour le plus grand nombre.

Tour de table politique

À part Olivier Maingain représentant le parti Défi qui s'est très clairement posi-

tionné sur la question en plaidant pour l'introduction du terme dans la Constitution, aucun autre représentant des partis francophones ne s'est prononcé clairement pour une inscription du principe de laïcité dans la Constitution. Le PS, par la voix de Philippe Mahoux, a lui prôné l'élargissement du débat afin de donner l'assurance qu'on ne réduise pas des droits essentiels tels que la liberté, l'égalité et la solidarité mais bien qu'on les améliore. Quant au MR, si les propositions de révision de la Constitution déjà déposées à la Chambre évoquent le concept de «neutralité», il est à noter que la présidente du Sénat, Christine Defraigne a, elle, plaidé pour l'introduction du terme «laïcité» dans la Constitution. Pour François Desquesnes du CDH, fervent défenseur de la neutralité, cette dernière doit permettre l'équi-

¹ Françoise Tulkens.

² Henri Bartholomeeusen.

³ Julie Ringelheim.

⁴ Henri Bartholomeeusen.

distance de l'État à l'égard de chaque citoyen.

La même palette d'opinion est apparue du côté néerlandophone du pays avec d'une part un représentant de l'Open VLD favorable à la laïcité dans la Constitution et d'autre part, un CDV farouchement opposé et lui préférant le terme «impartialité.» Le SPA a adopté une position plus mitigée tout en insistant, comme son homologue francophone, sur la notion de solidarité. On remarquera également l'absence de la NVA et d'Écolo/Groen sur ce dossier.

Laïcité et idées reçues

Du côté du Centre d'Action Laïque, son Président a rappelé que la laïcité n'était pas un concept à géométrie variable, qu'elle avait une histoire et une définition: «*La laïcité, c'est le principe politique et humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité d'un pouvoir civil démocratique qui s'oblige à contribuer à l'émancipation des citoyens. [...] La laïcité est le principe universel d'impartialité objective qui autorise le régime des libertés.*»

Pour Henri Bartholomeeusen, trois mauvaises raisons pourraient être opposées à l'introduction de ce principe dans la Constitution: la première consiste à croire que «*la laïcité serait antireligieuse*». Selon lui, c'est tout le contraire puisque la laïcité propose une «*solution inédite*», à savoir «*la libre expression de toutes les religions dans l'espace public au prix de leur possible critique*». «*Seule la laïcité garantit un avenir aux religions*», selon le président du CAL.

La deuxième réside dans le fait que la laïcité serait peu respectueuse du sacré et serait fermée sur elle-même. Ici aussi l'argument ne résiste pas: «*Même si elle ne fait pas obligation au citoyen de respecter la foi ou la conviction d'autrui sans la discuter, elle l'oblige à respecter sa personne. [...] Elle oppose la protection du citoyen aux fondamentalismes ou intégrismes qui prétendent exiger le respect de leurs idées au nom de leur dignité. [...] Cette protection, que ne garantit pas une simple neutralité de l'État, profite à tous [...] en ce compris aux adeptes d'une foi ou d'une conviction.*»

La troisième consiste à dire que «*la laïcité aurait pour effet de reléguer les communautés religieuses à l'espace privé [...], elle serait propice à l'apparition d'un vide religieux, vide dangereux car source de radicalisme*». Selon Henri Bartholomeeusen, il n'en est rien puisque «*les religions et les cultes sont par nature des théologies partagées [...], elles ne peuvent exister que dans l'espace public, dans la conscience et la pratique commune de leurs adeptes*».

Selon lui, «*la liberté de conscience, la liberté de culte et de religion que défend la laïcité aux côtés de la liberté d'expression, notamment la leur, est la plus belle assurance dont les religions pacifiées puissent rêver au sein de notre démocratie.*»

Ce colloque fut dense et riche d'enseignements. Il n'a pas eu la prétention de régler les dissensus entre les défenseurs de la neutralité et les promoteurs de la laïcité, mais il a eu le mérite d'ouvrir le débat. Les suites de celui-ci, à la Chambre et encore dans d'autres cénacles seront donc à suivre avec intérêt. 

Un prêtre face à l'euthanasie

«*Vous me coucherez nu sur la terre nue. L'accompagnement spirituel jusqu'à l'euthanasie*»: contrairement à ce que le sous-titre de l'ouvrage de Gabriel Ringlet¹ laisse entrevoir, l'auteur ne livre pas une réflexion sur l'euthanasie, même si on retrouve dans le texte des passages qui abordent la question.

Par Dominique Lossignol
Médecin²

Certes, l'aide médicale en fin de vie est présentée dans le dernier livre de Gabriel Ringlet, mais seulement en filigrane, sans qu'une approche critique avec débat contradictoire ne soit proposée, ce que certainement l'auteur ne voulait pas. Il serait judicieux de considérer ce livre comme l'amplification poétique d'une pensée chrétienne, mue par un sentiment de transcendance face à l'inéluctable, avec, dans le contexte, l'émergence d'une demande d'euthanasie qui vient bousculer l'ordre des choses. La position de Gabriel Ringlet au sein de l'Église catholique est connue et on sait son engagement auprès des malades en fin de vie, même celles et ceux qui demandent l'euthanasie. Cette position lui vaut d'être régulièrement critiquée par certains membres du clergé, par certains croyants, mais elle lui apporte également une aura inattendue auprès d'un public plus large qui voit fort justement en lui le représentant d'un esprit d'ouverture et de partage, surtout en ce qui

concerne la question de la fin de vie et le débat éthique qui continue de l'entourer.

Une transgression acceptable

Il parle d'euthanasie d'une manière particulière et, pour la décrire, en utilisant une formule que l'on pourrait lui attribuer, à savoir seulement «*au bout du souffle de la foi*». Le texte prend parfois une allure quelque peu incantatoire, avec ses références bibliques et ses citations de poètes dont le lyrisme risque de subordonner le véritable enjeu qui est de savoir quelle est la position personnelle de l'auteur. Dès qu'il est question d'euthanasie, un certain malaise s'installe et on voit apparaître la difficulté de considérer l'acte en dehors d'une transgression. Ce terme est le thème essentiel du livre même si cela n'est pas explicitement exposé. Il est présent dans le choix des références littéraires autant que morales. L'euthanasie reste une transgression même si on

¹ Gabriel Ringlet, *Vous me coucherez nu sur la terre nue. L'accompagnement spirituel jusqu'à l'euthanasie*, Paris, Albin Michel, 2015, 256 p.

² Dominique Lossignol est l'auteur de *En notre âme et conscience. Fin de vie et éthique médicale*, Bruxelles, Espace de Libertés, coll. «Liberté j'écris ton nom», 2014, 96 p.

peut, comme le titre d'un des chapitres le propose, «grandir avec elle». Difficile de se démarquer complètement du dispositif chrétien administrant la vie de la naissance à la mort, même lorsque l'auteur déclare ne pas cautionner la position du clergé en matière d'euthanasie, et surtout lorsqu'il s'appuie sur les propos de Dominique Jacquemin, qui ne peut concevoir l'euthanasie hors de la transgression, comme si l'euthanasie ne pouvait se résumer qu'à cela et n'être rabattue que sur la violation de «l'interdit de tuer». Réduire l'euthanasie au geste, à l'acte technique, n'est autre que l'évacuation de ce qui a construit et fait l'identité de la personne qui, plus par contrainte (de la maladie, de la souffrance) que par choix exclusif, prend une décision en pleine conscience.

Ringlet le Rebelle

Pour les opposants à l'euthanasie, c'est un écart de trop. Gabriel Ringlet adoucit cet écart pris «*volontairement et en pleine conscience*» par rapport à un interdit fondateur en lui apposant la notion de souffrance vécue comme une catastrophe. La réponse peut alors se trouver dans l'euthanasie demandée par la personne, appuyée sur l'évolution de la maladie, le chaos qu'elle impose et les ruptures biographiques successives. Gabriel Ringlet évoque, en citant le docteur Corinne Van Oost, la blessure que représente pour un soignant le fait de pratiquer l'euthanasie. Doux euphémisme ou concept de faute de l'acte posé qui fera souf-

On voit apparaître la difficulté de considérer l'acte en dehors d'une transgression.

frir le soignant comme une punition indélébile infligée par la transgression. Bien entendu, la pratique de l'euthanasie n'est pas un geste anodin qui laisserait le médecin indifférent, mais il est inutile d'ajouter un sentiment de culpabilité dans un accompagnement ultime.

Tentative de réappropriation

Un autre élément abordé dans le livre est la notion de rituel qui, et selon Ringlet, serait source d'apaisement face à un acte irréversible, technique et dont l'accompagnement spirituel «*jusqu'au bout*» lui donnerait sa dimension rituelle. Cette démarche serait l'occasion permettant à tous les acteurs, mais étrangement peu ou pas le patient, si on s'en tient au texte, de vivre malgré et «*à travers la transgression un moment d'exceptionnelle intensité*». Il y a là le risque d'un glissement dans l'esprit du processus qui reviendrait à codifier et à rendre normatif un moment qui est singulièrement personnel, une manière à peine détournée de se réapproprier ce qui a été perdu.

Si ritualisation il y a, ce sera essentiellement dans le chef des soignants et certainement pas des patients,



© www.gabrielringlet.be

à moins qu'on ne leur impose peu ou prou un processus clé sur porte. Même si le patient organise son départ, il s'agit davantage et le plus souvent d'une cérémonie intime éminemment personnelle et non d'une célébration qui obéirait à des critères prédefinis, quand bien même ils seraient relativement flexibles. Dire que l'acte médical ne s'inscrit pas «*hors rituel*» et que c'est à ce moment que «*le médecin prend la parole pour expliquer le déroulement des minutes qui vont suivre*» pose question. D'une part, parce qu'un

geste médical, quel qu'il soit, n'est a priori qu'un ensemble de procédures certes codifiées mais qui ne relèvent pas d'un quelconque rituel, excepté si l'acteur le qualifie comme tel et, d'autre part, parce qu'en matière de demande d'euthanasie, la procédure aura été présentée et expliquée de longue date à la personne qui en a fait la demande.

Un rituel... qui n'en est pas un

Il apparaît difficile d'accepter l'ensemble du processus comme un

*L'euthanasie,
une blessure pour
le soignant?*

rituel pour plusieurs raisons. La première est qu'en matière d'euthanasie, il n'y a jamais eu de codification sociétale décrivant la manière de procéder et le cadre légal n'institue pas une pratique ritualisée. Chacun peut en avoir une certaine idée mais cela reste abstrait. La seconde est que la pratique médicale est très généralement confidentielle et tout aussi dissimulée, excepté dans les pays où la pratique est dépénalisée sous conditions. Il ne serait alors possible de «ritualiser» l'euthanasie que là où elle est permise, sous conditions. Troisièmement, une personne ne peut ritualiser un lieu, un événement sans l'avoir jamais vécu ou rencontré auparavant, même si un cérémonial peut avoir lieu. Cela étant, on ne peut rabattre cérémonial et mise en scène sur le concept de rituel, ce n'est pas la même chose. Quatrièmement, certains soignants peuvent considérer que la demande d'euthanasie répond à une ritualisation de la fin de vie alors que ce sera leur pratique qui transposera un fait unique en un ensemble de procédures qui, pour certains, ritualiseront le geste. En se référant à Bourdieu, il ne serait pas inutile d'évoquer le concept de «*rite d'institution*», et sa force idéologique, par lequel les soignants s'approprient un événement auquel ils sont confrontés pour le neutraliser d'une certaine manière.

Proposer un rituel dans un contexte de demande d'euthanasie, c'est imposer un dispositif contrôlant et dogmatique qui, en psychologisant la fin de vie, dépossède en tout ou en partie la personne de ses préroga-

Il est inutile d'ajouter un sentiment de culpabilité dans un accompagnement ultime.

tives. Il est donc essentiel de savoir qui propose quoi en termes d'accompagnement sans jamais oublier que la première personne concernée doit avoir le dernier mot.

Même si ces critiques peuvent paraître sévères, elles n'enlèvent rien à la qualité de l'ouvrage et surtout à la force de l'engagement de son auteur, lui-même grand défenseur de la liberté de conscience individuelle. Pour lui, aucune institution ne peut imposer une hiérarchie des souffrances, c'est dans la relation à l'Autre que s'élabore la conviction du Juste. La conscience individuelle ne peut être subordonnée à une autorité et Gabriel Ringlet prend clairement position dans ce sens.

Pour conclure, et ce n'est pas rien que de le dire, il est important de noter qu'un tel ouvrage ne peut paraître que parce qu'il existe en Belgique un espace de parole propice au dialogue et au consensus pragmatique. C'est avant tout grâce à l'existence de la loi dépénalisant l'euthanasie sous conditions que cela est rendu possible, et c'est surtout grâce à celles et ceux qui ont œuvré dans ce sens déjà bien avant 2002. 

Luttes sociales : ne jamais baisser les bras !

«En lutte. Histoires d'émancipation», tel est le titre de la nouvelle exposition permanente de La Cité Miroir à Liège depuis février. Une aventure qui ne date pas d'hier. L'idée a fait son chemin depuis des années, comme une lutte bien profonde, une vraie. À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, c'est un voyage dans le temps qui nous est offert, au travers des luttes ouvrières depuis la création de la Belgique.

Par Catherine Haxhe
Journaliste - Émissions «Libres, ensemble»

Démocratie, égalité, dignité... De jolis mots qui perdraient de leur sens s'ils ne nous rappelaient le sale boulot qu'ont dû fournir les hommes et les femmes, les travailleurs du XIX^e siècle, sans mot dire, jusqu'à ce que l'élastique de l'injustice ne «pète» au visage de la bourgeoisie trop occupée à faire du profit.

Le parcours de cette nouvelle exposition sous-tend largement l'idée que les actions collectives peuvent déboucher sur des avancées sociales pour tous. Et rien que cette idée-là peut faire du bien. Dans un monde d'individualisme, de consumérisme, de crises économiques et surtout de peur en l'avenir, tout semble avoir évincé la solidarité. À l'heure de gloire des nouveaux gourous du bien-être, de la pleine conscience et de l'introspection, on perd sans doute la force de s'ouvrir à l'autre et de réinvestir la sphère du groupe. Bien sûr, si le «connais-toi toi-même» socratique est d'importance, c'est aussi la somme

des individualités qui se connaissent bien qui permet une grande force d'action sans laquelle bien des combats à mener n'auraient pu se faire. Dans sa démarche d'éducation permanente, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège veut permettre de réinvestir les questions essentielles de l'intérêt général, de l'émancipation collective, de la citoyenneté, du bien commun et du vivre ensemble. Dont acte.

Suivez la voix

À travers cette exposition, l'objectif est de «réveiller les consciences, par le récit du passé, son articulation au présent et ses prolongements qui questionnent». Voilà pour l'intention. Concrètement, «En lutte» c'est une de ces expos entièrement automatisées, guidées par l'image, le son et des jeux de lumière. La belle idée, c'est cette voix, celle de l'acteur français Philippe Torreton, habitué aux grands personnages historiques. Il a déjà campé le rôle de Napoléon, Jean



© Calliège

12 heures par jour et 7 jours sur 7, enfants admis.

Jaurès, Mazarin ou Colbert; une voix engagée, donc. On déambule ainsi dans les différents espaces avec un Philippe Torreton qui nous plonge dans l'histoire des luttes sociales menées par les travailleurs contre les inégalités, l'aliénation et les dominations depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

«On se rend compte qu'une série d'acquis sociaux dont nous bénéficions tous les jours sont le fruit d'une lutte, ne sont pas tombés comme cela, ne sont pas le fruit du hasard mais le fruit, parfois, de péril de vie», témoigne Jacques Smits, directeur du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. «Cela nous paraissait essentiel dans notre action, dans notre but à créer une société plus juste, plus égali-

taire, plus solidaire, d'évoquer et de présenter à notre public un outil qui fasse réfléchir. Notre modèle social, notre économie d'aujourd'hui posent question, poursuit-il. La pauvreté, la précarité, cela nous inquiète, quand on sait qu'un enfant sur quatre en Fédération Wallonie-Bruxelles vit sous le seuil de pauvreté, ce n'est pas acceptable. »

Émergence de la question sociale

Le parcours commence en 1830 dans le contexte d'un capitalisme débridé. Inégalités sociales, politiques, économiques et culturelles entre deux classes, le prolétariat et la bourgeoisie. Une pauvreté organisée par l'une pour écraser l'autre. Le travail vidéo de cette première salle

est tout à fait remarquable. On le doit à la société bruxelloise Leila Film engagée dans la création cinématographique. Voici la fin de la première séquence de ce film documentaire où l'on suit les tribulations de deux familles, l'une pauvre, l'autre riche; nous sommes alors en 1886. Stop. On se lève vers la salle suivante, on fait quelques pas, on reprend place sur d'autres bancs, pour découvrir une époque plus chaotique avec les émeutes de 1886. Le 18 mars, cette année-là, dans le centre de Liège, un meeting se transforme en une nuit d'émeutes. Les travailleurs laissent éclater leur désespoir. La question sociale est née. Certains s'en souviennent: un grand-père leur a raconté. D'autres la découvrent et voilà que l'expo devient un échange inter-générations: on chuchote ses impressions en passant d'un lieu à l'autre. Les salles se suivent, ne se ressemblent pas trop. On s'installe à présent dans le décor d'un ancien café et dans un coin, comme cela se faisait à l'époque, de vieux téléphones sont installés au mur. Ils nous permettent d'entendre les voix d'économistes d'alors, de leur poser symboliquement les questions qui nous taraudent, pour se rasseoir ensuite et visionner un autre film illustrant le processus des luttes qui s'organisent avec leurs suites politiques: instruction publique, suffrage universel, droits sociaux, sécurité sociale. Nous voilà plongés dans l'hiver 1960 et ses grandes grèves. La suite on la connaît, c'est le démantèlement contemporain de l'État-providence dans un système économique et financier en crise.

Et maintenant?

Arrivent les questions cruciales de fin de parcours. Ce pour quoi cette expo

Philippe Torreton nous plonge dans l'histoire des luttes sociales menées par les travailleurs.

prend tout son sens: quelles sont nos forces sociales aujourd'hui? Quel souffle leur redonner? On bute un peu sur les réponses à apporter... D'ailleurs, la mise en image «bugge» un peu, les plans de la vidéo s'enchaînent, se répètent comme une série de hoquets. À dessein? Pour renforcer le propos? Ou manque-t-on ici d'illustrations? Cela laisse un petit goût de trop peu que la jeune génération, bien au fait de ce langage, appréciera... ou pas.



Exposition

«En lutte. Histoires d'émancipation»
À voir à la Cité Miroir (Liège)
www.calliege.be/enlutte

Catalogue

«À la conquête de nos droits. Une histoire plurielle des luttes en Belgique», Liège, IHOES/ Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, 2015, 176 pages.
Prix: 25 euros



18 La laïcité, funambule des extrêmes

21 Les réfugiés, entre étoile jaune et mains aux fesses

24 Iran: quand le business prend le pas sur les droits humains

Portes rouges, étoile jaune, badges, crêcelles : même combat.

La laïcité, funambule des extrêmes

La laïcité multiplie les approches et les interprétations. L'extrême gauche a les siennes. En voici un inventaire impressionniste.

Par Pascal Martin
Journaliste

En janvier dernier, un an après avoir accusé la gauche d'avoir lâché la laïcité par crainte d'être taxée d'islamophobe, Élisabeth Badinter a rectifié quelque peu le tir sur les ondes de France Inter. Son plaidoyer comportait cette fois une part de gratitude: «*C'est affreux à dire*, affirmait la philosophe en référence aux attentats parisiens, *les événements de novembre ont donné au peuple français une espèce de retour à l'importance de la laïcité.*»

En un an, à suivre Élisabeth Badinter, la France venait de retrouver le droit chemin, même s'il lui fallait encore effectuer quelques réglages de boussole: «*Il faut s'accrocher et il ne faut pas avoir peur de se faire traiter d'islamophobe, qui a été pendant pas mal d'années le stop absolu, l'interdiction de parler et presque la suspicion sur la laïcité.*» L'allusion à l'OPA lancée par l'extrême droite sur une certaine approche de la laïcité était claire: «*Marine Le Pen, estimait Élisabeth Badinter, a été très maligne et je pense que la gauche ne l'a pas été du tout, pour des raisons probablement idéologiques [...] C'est vrai que c'est gênant. Pour autant, il n'y a pas de raison de se taire et de changer de discours.*»

Un lien de causalité qui dérange

Défendre la laïcité en prenant le risque d'être taxé d'islamophobe n'est effectivement pas anodin. La marge de manœuvre est étroite. Entre 2010 et 2015, les discriminations liées aux convictions religieuses et philosophiques en Belgique ont par exemple augmenté de 75 %, l'énorme majorité concernant les musulmans. C'est ce qu'a révélé en février le Centre interfédéral pour l'égalité des chances (UNIA).

Si cette réalité s'impose à la gauche, elle vaut aussi pour l'extrême gauche. En janvier dernier, alors que les principaux partis francophones se prononçaient sur l'opportunité de rebattre les cartes autour de la laïcité/neutralité et de la Constitution, *Le Vif/L'Express* ouvrait ses colonnes au PTB. Raoul Hedebouw, son ténor, s'étonnait «*très fort du timing du débat*». «*La simultanéité entre le phénomène terroriste et la problématique de la laïcité en Belgique impliquerait une causalité, et je ne suis pas d'accord avec cette analyse*», assénait-il. Pour Raoul Hedebouw, il n'y a aucun doute: «*Cette simultanéité joue le jeu des extrémistes, djihadistes, salafistes ou de droite, qui voudraient se focaliser sur l'ensemble*

Défendre la laïcité en prenant le risque d'être taxé d'islamophobe n'est effectivement pas anodin.

d'une communauté par rapport au terrorisme.» Pour lui, «*derrière le débat de la laïcité, on vise une seule religion, qui est l'islam. Et c'est ça le problème.*»

Aux origines de l'«islamo-gauchisme»

À rebours, ce type de réflexion a valu à l'extrême gauche d'être qualifiée d'islamo-gauchiste ces dernières années, notamment en raison du soutien apporté à la cause palestinienne. Acte religieux? Pas du tout, expliquait le politologue français Laurent Bouvet au *Figaro*, qui s'inquiétait des relations entretenues par le Nouveau Parti anti-capitaliste (NPA) avec le Hamas. «*Les ressorts de ce combat commun renvoient, d'une part, à l'inscription historique de la lutte révolutionnaire dans l'internationalisme puis le tiers-mondisme et, d'autre part, au fait que les Palestiniens ont été érigés en symbole de la cause anti-colonialiste et des nouveaux "damnés de la terre". Notamment à partir des années 70 lorsque la défense des "minorités" sur une base identitaire et culturelle (Noirs américains, femmes, homos...) est devenue une nouvelle manière de défendre les opprimés, à côté de celle, traditionnelle, de la lutte des classes.*» Quarante ans plus tard, alors que le conflit israélo-pales-

tinien n'est pas réglé, «*l'attachement à la cause palestinienne dans l'extrême gauche est toujours très fort...*»

La spécificité palestinienne mise entre parenthèses, la gauche et l'extrême gauche s'activent chacune à leur manière à arracher la laïcité des mains de l'extrême droite. D'où des positions tranchées par rapport à certaines conceptions de l'islam. En se lançant en février dans la course à la présidentielle, le cofondateur du Parti de gauche Jean-Luc Mélenchon a fustigé les «*communautarismes, tous les communautarismes*». «*Tous les communautarismes, vous m'avez compris, même à demi-mot*», a-t-il répété, en se posant en défenseur de la laïcité. Il a cherché au passage à déboulonner Marine Le Pen du socle de la laïcité.

D'un extrême à l'autre

Combattre le racisme tient autrement lieu de priorité pour un Pierre Dharréville, membre de l'exécutif national du PCF furieux lorsqu'il entend dire qu'il ne faut pas craindre de «*passer pour islamophobe*» pourvu que la laïcité soit préservée: «*La gauche décomplexée n'a pas perdu que ses complexes...*», écrit-il à l'adresse d'Élisabeth Badinter. Comment peut-on dédramatiser et banaliser un phénomène de nature raciste qui n'en finit pas de grimper dans la société? Comment peut-on s'autoriser à y prêter le flanc, voire y inciter? On ne saurait être laïque et islamophobe». Le communiste français formule ainsi sa vision de la laïcité: «*Elle ne revient pas à proscrire l'expression de convictions religieuses dans l'espace public. C'est un contresens, hélas, extrêmement répandu. Jouant de*

ce contresens, l'extrême droite a tenté de faire croire à sa compatibilité républicaine, et de légitimer un racisme refondé sur la base des convictions religieuses – en l'occurrence musulmanes...»

Extrême gauche et laïcité? La donne islamique a influé ici aussi sur les attitudes et les débats. Mais à vrai dire, on s'y perd parfois un peu. Les cartes sont décidément brouillées. En témoigne par exemple le soutien apporté en 2015 par Marine Le Pen au Grec Aléxis Tsípras, le leader de la coalition de la gauche radicale Syriza, lâché par l'Église orthodoxe dans son combat contre l'Europe de Bruxelles.

En Espagne, chez Podemos, la lutte en faveur de la laïcité peut se colorer d'un anticléricalisme digne du XIX^e siècle. Ainsi, Pablo Echenique-Robba, son président, a exigé que la cathédrale Saint-

La gauche et l'extrême gauche s'activent chacune à leur manière à arracher la laïcité des mains de l'extrême droite.

Pierre de Jaca devienne «bien public». Ce qui a fait dire à ses contemporains qu'une laïcité «agressive» est portée par l'extrême gauche en Espagne à la faveur du sentiment anti-européen. Podemos s'en défend au nom de la «justice». Ce n'est pas la première fois que les tenants de la laïcité en Espagne s'en prennent à un tel édifice religieux: la cathédrale de Cordoue –la «mosquée-cathédrale»– fait régulièrement polémique, d'aucuns voulant la «rendre» aux musulmans. 



© Jean-Philippe KSIAZEK/AFP

Les apéros pinard-saucisson, une provocation haineuse qui n'a de laïque que le nom qu'elle se donne.

Les réfugiés, entre étoile jaune et mains aux fesses

En Belgique comme en Grande-Bretagne, des gouvernements rivalisent d'imagination pour «identifier» les migrants et demandeurs d'asile jusque dans la rue. Une abjecte stigmatisation qui ne doit rien à l'aveuglement coupable des bien-pensants.

Par Philippe Cohen-Grillet
Journaliste et écrivain

Il en va des migrants comme des maladies contagieuses, mieux vaut prévenir que guérir. Ainsi, le gouvernement a-t-il décidé de rétablir, unilatéralement, les contrôles à ses frontières pour endiguer une vague d'étrangers, sans papiers ni espoir, après la fermeture d'une partie de la «jungle» de Calais. Il ne s'agit pas (encore) de dérouler les barbelés et de tirer à vue, mais le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, s'est dit surpris par la mesure prophylactique des autorités de Bruxelles qu'il a qualifiée d'*«étrange»*. Le rétablissement des contrôles aux frontières de l'Hexagone –tout aussi unilatéral et édicté par le même Cazeneuve– pour que les réfugiés parqués côté italien ne déferlent pas sur les plages niçoises était sans doute moins *«étrange»*, bien que destiné aux mêmes étrangers. De même, le chantage du ministre tricolore de l'Économie, Emmanuel Macron, menaçant la Grande-Bretagne d'un déferlement des migrants de Calais sur son territoire si les Anglais se piquaient

de claquer la porte de l'Union européenne, n'en est pas plus *«étrange»*. Il s'agit juste de jouer du sort d'êtres humains dans le cadre d'une négociation diplomatique.

Haro sur l'étrange(r)!

Parfois, le mal est fait. Il est trop tard et c'est par milliers que ces réfugiés «envahissent» nos villes. La nature étant bien faite, ceux-ci sont le plus souvent reconnaissables à leur teint cuivré voire carrément passé au brou de noix. Mais, c'est aussi une malice de la nature, les étrangers sont fourbes, c'est bien connu. Aussi certains s'infiltrent-ils jusque dans nos cités, sans que les nationaux s'en aperçoivent. Jan Jambon, ministre de l'Intérieur et digne représentant de l'extrême droite flamande, a la solution. Afin de *«mieux encadrer l'accueil»*, il a proposé, dès octobre dernier, que les réfugiés portent un badge afin *«d'être mieux identifiés»*. Autre mesure pour un meilleur

encadrement: contrôler tous les visiteurs à l'entrée des centres d'accueil, personnel des organisations humanitaires compris, qui devront s'inscrire sur un registre transmis à la police. Désolé de froisser l'ego du ministre, monsieur Jambon n'a rien inventé! En 1941 et 1942 déjà, les Parisiens pouvaient visiter l'exposition «Le Juif et la France». Celle-ci était basée sur les travaux de l'École d'anthropologie de Paris et ceux publiés dans le livre à succès *Comment reconnaître le Juif?*

Il y a belle lurette que le concours Lépine de la stigmatisation bat son plein.

Quant au badge, pardon Monsieur Jambon, mais vous repasserez! Il y a belle lurette que le concours Lépine de la stigmatisation bat son plein. Et même les nazis, qui furent de grands inventeurs (les autoroutes, la signalisation routière, le ministère des Affaires culturelles), n'ont rien inauguré avec leur fameuse étoile jaune. Les droits d'auteur en reviennent à un Français, le bon roi Saint-Louis! En 1269, c'est ce souverain qui imposa aux Juifs le port de la rouelle, un morceau de tissu jaune (déjà!) ou rouge apposé sur la poitrine des hommes et un bonnet sur la tête des femmes. C'est encore Saint-Louis qui prohiba aux Juifs de cohabiter avec les bons chrétiens, créant ainsi les premiers ghettos. Avec leurs centres fermés aux contrôles renforcés, nationaux-socialistes et nationalistes

flamands n'ont pas découvert le fil à couper le beurre!

Certains veulent comprendre, voire excuser le «bon sauvage»

Fin janvier, le très sérieux journal *The Times* publiait une enquête attestant que les logements des demandeurs d'asile à Middlesbrough, dans le nord-est de la Grande-Bretagne, seraient pratiquement tous dotés d'une porte de couleur rouge. Le vénérable quotidien britannique avait dénombré 155 portes écarlates et, en contactant 66 résidents de ces habitations, était tombé sur 62 demandeurs d'asile. Cette initiative colorée aurait été le fait d'un sous-traitant de la société privée chargée, par le gouvernement, du logement dans la région des étrangers candidats à un titre de séjour. Faute de ghettos, cette ingénue signalisation permet aux Anglais de souche de savoir où résident les étrangers. Parfois à quelques mètres seulement de leur *sweet home*, frissons garantis.

L'épineuse question du repérage des réfugiés et autres migrants est apparue comme un sujet d'autant plus prégnant après les plusieurs centaines d'agressions sexuelles et les viols commis par des étrangers, le plus souvent en situation irrégulière, dans les rues de Cologne le soir du 31 décembre dernier. Des faits similaires, certes de moindre ampleur mais tout aussi abjects, se sont notamment déroulés en Autriche et en Suède. Plutôt que de reconnaître la réalité de ces faits criminels perpétrés en bande organisée et la défaillance de leur police, les autorités allemandes ont, dans un premier temps, minoré



© Mark Pinder

voire nié ces «incidents», par crainte de stigmatiser une population. Superflu d'indiquer que c'est précisément l'inverse qui se produisit. Au comble du déni et de l'irresponsabilité coupable, la maire de Cologne, Henriette Reker, osa affirmer que «rien ne permet de prouver que des réfugiés se trouvaient» parmi les agresseurs. Pour finir de se vautrer dans le ridicule et la lâcheté, l'édile recommanda tout de même aux femmes de «conserver un bras de distance avec tout inconnu» dans la rue, pour échapper à une main aux fesses, aux seins, ou à quelques attouchements plus poussés. Revenant sur ces désagrément dans un éditorial intitulé «Main au cul et modernité», *Charlie Hebdo*, dont la parole est désormais d'or, concéda bien que «l'islam a un sérieux problème avec les femmes et il serait criminel de s'entêter à le nier, sous couvert de particularisme culturel» (ouf).

À Middlesbrough, la stigmatisation des immigrés est décuplée par le sentiment de rejet d'une population en proie à un marasme économique dramatique.

Iran : quand le business prend le pas sur les droits humains

Avec la levée des sanctions économiques, l'Iran fait les yeux doux à l'Europe... et vice versa. Pourtant, en république islamique, la situation des droits de l'homme ne fait qu'empirer et la résistance aux valeurs occidentales fait rage.

Par Pierre Jassogne
Journaliste

Les entreprises occidentales voient des possibilités alléchantes de faire des affaires depuis la levée des sanctions à l'encontre de l'Iran, intervenue en janvier, après un accord international sur le programme nucléaire du pays en juillet dernier. Quelques jours après les élections législatives, on apprenait que l'industriel allemand, Siemens, allait relancer son activité dans le pays, et il est loin d'être le seul. Les délégations économiques venues d'Europe défilent les unes après les autres à Téhéran. Avec pour les hommes d'affaires, un marché potentiel de 80 millions de consommateurs. Et tant pis pour les droits de l'homme ! Enfin presque. Début 2016, les députés européens ont rappelé au ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, que la situation des droits de l'homme restait inacceptable, servant de test décisif pour les relations futures entre l'Union européenne et l'Iran. Mais depuis, plus rien.

Diplomatie vs business international

En 2015, le rapporteur spécial de l'ONU, Ahmed Shamed, dressait pourtant un tableau encore très sombre de la situation: au moins 753 personnes (dont 25 femmes et 13 mineurs) ont été exécutées par les autorités iraniennes, le chiffre le plus élevé depuis 12 ans, ce qui n'a nullement empêché d'aboutir à un accord entre l'Iran et les pays occidentaux. Pour le reste, les autorités iraniennes ont imposé des restrictions sévères à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Des journalistes, des défenseurs des droits humains et des syndicalistes ont été arrêtés et emprisonnés sur la base d'accusations vagues. Le recours à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements est resté répandu, en toute impunité. Quant aux conditions de détention, elles restaient éprouvantes, selon le dernier rapport d'Amnesty International consacré à la situation des droits humains en Iran. «*Bien que qualifié de modéré et de*

réformateur, le président iranien Hassan Rohani n'a donc en aucun cas changé cette donne inhumaine. Au contraire, cela s'est détérioré sous sa présidence», explique Thierry Kellner, spécialiste de l'Iran à l'ULB.

Collusion politico-économico-religieuse

Les résultats des dernières élections n'y changeront rien. S'ils illustrent bien le fait que la population iranienne soutient la politique économique d'ouverture sur l'Occident mise en œuvre par son président, ce n'est nullement une ouverture culturelle, ni une recomposition durable du paysage politique en Iran. Les décisions restent prises par le guide suprême qui donne des directives que l'Exécutif s'occupe simplement de mettre en œuvre. «*En dépit de cette victoire, même si Rohani va avoir un peu*

plus de liberté d'action, il existe encore des entraves qui limitent la libre application de sa politique, pour la simple raison que le système institutionnel iranien est extrêmement complexe. Il y a différents pôles de pouvoir au sein du système, notamment les gardiens de la révolution et les confréries religieuses. Ces deux ensembles contrôlent à eux seuls plus ou moins 80 % de l'économie iranienne. Même si Rohani souhaitait libéraliser en grande partie de l'économie iranienne et attirer les investisseurs étrangers, ces derniers devraient quand même composer avec ces pôles de



Le président Rouhani et Manuel Valls à la tribune du Medef : où le business passe, la conscience trépasse.

pouvoir au sein du système iranien», rappelle Vincent Eiffling, chercheur au Centre d'études des crises et des conflits internationaux.

«*Aussi, cette ouverture économique à l'Occident constitue-t-elle une réelle menace pour une partie de l'establishment conservateur iranien, enrichi par la corruption et le commerce de contrebande, notamment les Pasdarans, le corps militaro-affariste des gardiens de la révolution. Ce qui explique, notamment, les bâtons dans les roues mis au président Rohani misant sur la réinsertion internationale de son pays et la progression du niveau de vie qu'elle est censée susciter*», constate la sociologue belge d'origine iranienne, Firouzeh Nahavandi.

Un nouveau rapport de force post-électoral

À ce propos, le quotidien réformateur iranien *Etemad* notait que «*les élections du 26 février ont clairement changé l'atmosphère politique*». La division n'est plus désormais entre réformateurs et conservateurs, mais «*entre ceux qui ont approuvé l'accord nucléaire et ceux qui étaient contre*», entre les libéraux en économie et les partisans de l'étatisme. «*Derrière cette division, il y a une grande crainte des conservateurs qui se méfient des conséquences intérieures de cet accord sur le nucléaire et de cette ouverture avec les pays occidentaux. Ils veulent prendre toutes les précautions possibles pour qu'il n'y ait pas d'évolution vers une libéralisation de la société iranienne. C'est ce que le régime craint le plus, et on doit craindre une surveillance renforcée de la société alors que la population demande une plus grande ouverture. C'est toute la schizop-*

On doit craindre une surveillance renforcée de la société alors que la population demande une plus grande ouverture.

rénie de la situation actuelle», ajoute Thierry Kellner.

Reste aussi plusieurs verrous économiques à faire sauter, et c'est surtout du côté des financements et des banques que les écueils restent les plus nombreux. Actuellement, les établissements financiers occidentaux ne peuvent pas travailler en Iran, ce qui fait encore hésiter certains secteurs à y entreprendre des démarches de prospection. «*Les obstacles sont encore très nombreux, tant du point de vue du cadre juridique que des lenteurs administratives, de la corruption, de la concurrence locale face à des gens qui ont des connexions avec le pouvoir. Ce ne sera pas si évident*», poursuit ce spécialiste. «*Tous les contrats que sont en train de passer les Européens, c'est avec les gardiens de la révolution, avec des entreprises contrôlées par ce type de personnage. C'est grâce à cette mainmise sur l'économie, la corruption qu'elle engendre, la pauvreté qu'elle sous-tend qu'une partie importante de la population reste totalement inféodée au régime*», poursuit Firouzeh Nahavandi. C'est dire que, plus que jamais, depuis l'accession de Rohani à la présidence, c'est une république islamique à deux visages, une sorte de Janus persan, que l'on va voir évoluer. 



© Andrew Medichini/Pool/AFP

Parallèlement au commerce des armes, le commerce des âmes connaît une embellie, si l'on en croit la sérénité affichée par ces deux compères, copains comme cochons...



L'assistance morale: liberté, égalité, solidarité

L'assistance morale, c'est un peu l'ADN du Centre d'Action Laïque.

Apporter un réconfort moral par l'écoute et l'assistance actives au nom de la solidarité, c'est une activité qui peut, par certains aspects, ressembler à ce que font les aumôniers lorsqu'il s'agit du moral des troupes armées, des détenus ou des malades hospitalisés. La référence aux textes sacrés en moins, et la réflexion philosophique en plus.

Le spectre d'action de l'assistance morale est plus large que cela. Cette activité a donné naissance à la création de cérémonies laïques® destinées à célébrer les étapes de la vie en dehors du «secours de la religion», soulignant au passage la laïcité de l'État pour qui le mariage civil, par exemple, précède le mariage religieux éventuel. Les mécréants peuvent eux aussi organiser des célébrations conformes aux valeurs qu'ils défendent. L'assistance morale touche aussi l'éducation, par exemple via l'éducation sexuelle et affective, si utile dans la prévention de détresses potentielles comme le viol, les IST ou les naissances précoces non désirées.

Le présent dossier vous offre un aperçu de l'assistance morale sous différents aspects qui ne sauraient couvrir toute l'étendue de ses applications aussi multiples qu'inventives et en perpétuelle évolution.

Yves Kengen
Rédacteur en chef

L'assistance morale, un étrange concept au pays de l'autonomie libertaire

Si on résume l'assistance morale à la préoccupation du bien-être des personnes, on passe de l'attention compatissante au souci de l'autre.

Par Jean De Bruecker
Secrétaire général du CAL

Opter pour le *care*, plutôt que pour la compassion passe non pas par un souci motivé par la surveillance des consciences, la préoccupation de la bonne conduite et des bons sentiments, mais par la volonté d'être libre et de partager ce droit à la liberté. Liberté de se positionner, d'hésiter, liberté d'agir ou de méditer. De son point de vue, c'est-à-dire positionnée au niveau de l'État, la laïcité cherche simplement à garantir un régime des libertés qui se passe très bien d'une morale, quelle qu'elle soit.

Morale, mais pas moralisatrice

La laïcité protège les citoyens des tentations d'hégémonisme de telle ou telle morale religieuse ou de tel ou tel «idéologisme» pour lesquels leur propre liberté d'expression se confond souvent avec la liberté de limiter celle des autres et si elle le fait, ce n'est pas pour prodiguer une «autre» morale. Bien au contraire, elle s'en abstient foncièrement et se limite à guider un État démocratique dans une construction continue d'une société paisible, garante des libertés, de l'égalité, d'une diversité solidaire et de justice.

Néanmoins, défendre des valeurs, assurer une vigilance par rapport au respect des droits fondamentaux, se soucier du libre choix des personnes sont bien des préoccupations centrales pour le mouvement laïque. Mais pour concrétiser ces ambitions, le CAL doit agir, proposer des services concrets, ouverts à tous, des réalisations tangibles. L'assistance morale laïque a pour mission d'aider les personnes à (re)trouver le bien-être afin de pouvoir trouver leur satisfaction ici et maintenant. Elle ne pose pas de jugement, mais apprécie librement et objectivement les situations, consciente de sa responsabilité. Elle pratique l'analyse critique excluant tout préjugé. Elle vise l'autonomie de la personne et l'exercice effectif de la citoyenneté, quelles que soient ses convictions

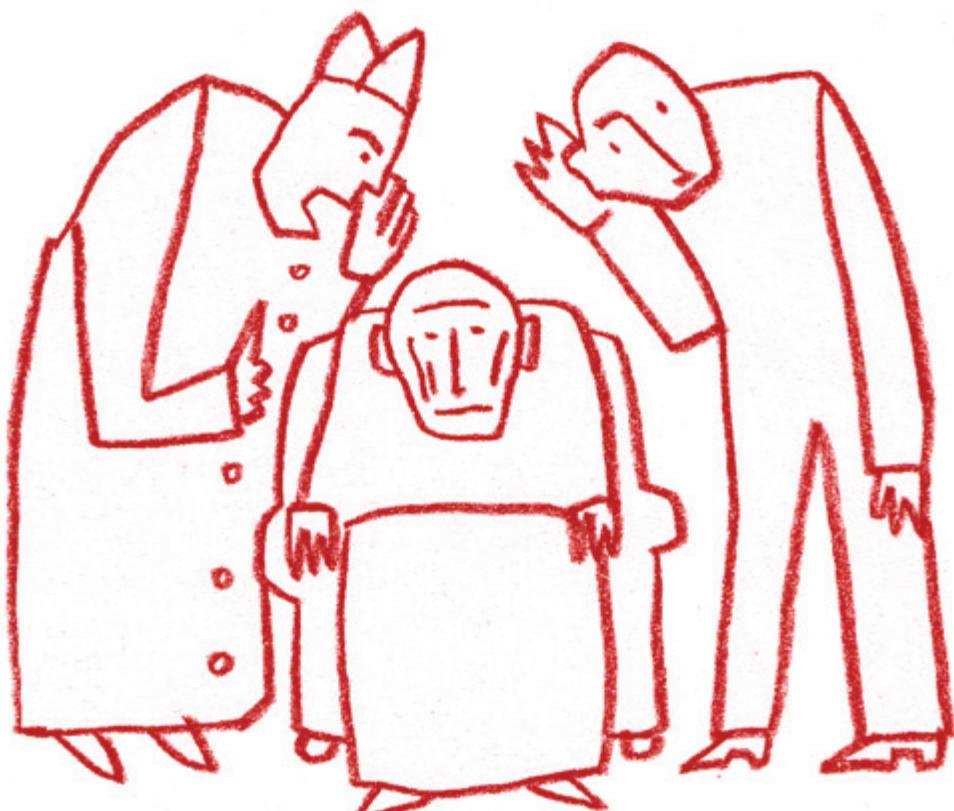
philosophiques ou politiques. Une démarche fondée sur une relation d'égalité et sur la reconnaissance des interlocuteurs en tant qu'individus.

Une contribution au bien-être

S'il est assez aisé et clair, pour la majorité des personnes qui s'en préoccupent, d'appréhender les contours et la concrétisation de l'assistance morale sectorielle, la perception, la représentation de l'assistance morale généraliste est plus complexe. La démarche consiste à permettre, par de multiples biais, à contribuer au bien-être des personnes dans une perspective d'autonomie,

de jouissance de leurs choix et de leur liberté.

Les conseillers laïques sont formés à écouter, à voir les choses positivement et à appréhender chaque situation comme un cas unique qui demande une réponse particulière. Ils ne font appel à aucune doctrine, aucune croyance, aucun dogme. Concrètement, ils déclinent leur mission de façon très diversifiée, mais toujours à partir de la demande des personnes ou des groupes: écoute, soutien moral, questions éthiques et philosophiques, information et orientation vers des services existants dans les domaines



La démarche consiste à permettre à contribuer au bien-être des personnes dans une perspective d'autonomie, de jouissance de leurs choix et de leur liberté.

sociaux, psychologiques, juridiques... Ils peuvent également organiser des cérémonies laïques qui marquent les moments importants de l'existence.

En ce qui concerne l'assistance morale sectorielle, elle s'adresse à des publics spécifiques, placés dans des circonstances particulières et des lieux bien identifiés et certes très différents, tels les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, les prisons, les institutions publiques de protection de la jeunesse, l'armée... Une constante domine, le besoin de pourvoir à la demande, de bénéficier d'une écoute, d'un dialogue pour donner l'énergie, la force, la volonté d'appréhender une situation douloureuse pour soi-même et pour ses proches.

Écoute et ouverture

Sans fables à raconter, sans faux espoirs à distribuer, sans promesses d'au-delà qui chantent, il manque quelques artifices dans les bagages des permanents et des bénévoles qui

exercent l'assistance morale. Point de jugement de l'autre, point de conversion à gagner mais le souci du bien-être, du mieux-être, pour être à l'écoute des difficultés, des douleurs, des espoirs, préparer et construire un avenir. Pour rencontrer ce simple mais ô combien ambitieux objectif, il faut s'interroger, rester dans une optique d'écoute et d'ouverture, afin de se garder de tout enfermement dogmatique.

Une mission transversale

L'écoute individuelle, les rencontres thématiques, les ateliers philo, les conférences-débats, les publications, les réalisations audiovisuelles, les rencontres conviviales sont autant de vecteurs qui concourent à la matérialisation de l'assistance morale auprès d'un large public qui ne se limite pas, même s'il s'agit de son cœur névralgique, à «l'ensemble des personnes» d'une circonscription territoriale déterminée qui se reconnaissent dans les valeurs prônées par les associations laïques comme défini dans la loi du 21 juin 2002¹.

Dans notre monde hyperconnecté qui produit des légions d'hyperisolés, dans un environnement de consommation qui est assimilée à l'existence, à la réussite, au bonheur, ouvrir des espaces de libertés est fondamental. L'assistance morale dans sa diversité contribue à susciter le questionnement, à donner du sens, à favoriser l'épanouissement et l'autonomie par le biais de démarches personnelles et collectives. Bref, elle permet d'être «libres, ensemble».

¹ Loi relative au Conseil central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique, aux délégués et aux établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues.

Marquer les grandes étapes de la vie

Parce que les mots sont essentiels pour soigner les maux de l'existence, ou pour accompagner ses moments joyeux, les cérémonies laïques permettent d'associer un engagement ou un adieu à des valeurs choisies, et non à des discours vaguement imposés.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

Florence et Julien sont jeunes, beaux, leur amour rime avec toujours... et ils tiennent surtout à ce que leur union soit célébrée au-delà du mariage civil. «*Trop souvent expédié comme une simple formalité*», clament-ils en chœur. «*Nous ne sommes pas croyants, le mariage à l'église n'était donc pas une option*», explique la future jeune épouse. «*Mais le plan "commune-resto et puis basta" nous semblait un peu limité dans l'autre sens*», détaille Julien. «*C'est en cherchant un peu que nous avons découvert le concept de "cérémonie laïque".*» Par définition, donc, une cérémonie laïque (mariage funéraires, parrainage...) est une cérémonie non religieuse, qui peut être célébrée lors de tous les grands événements de la vie. Elle n'est pas codifiée : chacun y met ce qu'il souhaite et organise son déroulement librement, construisant ainsi une célébration à son image. Juste un détail à ne jamais oublier : à l'instar d'un mariage religieux, une cérémonie laïque est dépourvue de valeur légale et ne revêt qu'une dimension

spirituelle et symbolique. Un «oui», même très convaincant, devant Monsieur le Bourgmestre reste donc un passage obligé pour entériner une union aux yeux de la loi.

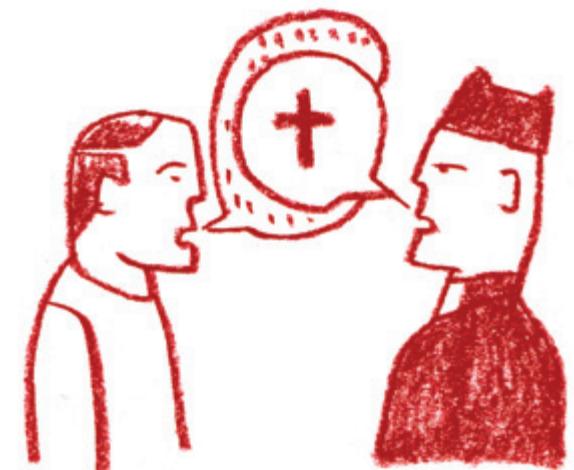
Avec un principe immuable, selon Anne-Louise Van Nieuwenhuijsen, officiante lors de nombreuses cérémonies laïques depuis une quinzaine d'années : «*Quel que soit le type de cérémonie, les gens doivent rester maîtres de celle-ci. Elle doit leur ressembler avant tout. Voilà pourquoi chacune des cérémonies au cours desquelles j'officie est différente.*» Et c'est bien ce que les participants apprécient ! «*Lors d'un enterrement, un curé aura parfois tendance à se servir du même texte de base, et à plus ou moins l'adapter. Mais il recrée rarement chaque fois une situation "à la carte" comme je le fais.*»

«Officiant, mais pas psy!»

Quand elle a perdu son mari de manière inopinée, Monique était très désespoirée. Par la perte de

l'être cher surtout, et, ensuite, par le peu de perspectives qui s'offraient à elle pour lui dire au revoir. «*Quand les pompes funèbres sont arrivées, elles m'ont proposé deux options : un enterrement à l'église, ou une crémation au cours de laquelle je pouvais choisir un morceau de musique, et rien d'autre. Heureusement, j'ai croisé une officiante laïque, qui m'a parlé de ces fameuses cérémonies. Même si le mot est mal choisi, je bénis cette rencontre, ajoute-t-elle en riant. De fait, c'est souvent le déficit d'information qui fait que trop peu de gens optent encore pour une cérémonie laïque*», confirme Alice Botquin, directrice du CAL de Namur, province où sont célébrées de plus en plus de cérémonies laïques. Mais les choses changent, heureusement...

«*On fait de plus en plus souvent appel à moi*», confirme Anne-Louise Van Nieuwenhuijsen, qui officie tant pour les mariages que pour des parrainages. Mais surtout pour des funérailles. Elle tente une définition de ce type de cérémonie : «*Toutes sont empreintes de solennité et d'engagement, et sont le reflet des valeurs promues par la laïcité. Elles sont toutes organisées dans le respect des convictions personnelles, des souhaits des intéressés, et ne font référence à aucun dogme.*» À cette explication un brin académique, elle appose son propre vécu pour compléter son propos. «*Quand je vais à la rencontre d'une famille touchée par un décès, je n'y vais jamais avec une tête... d'enterrement ! Je suis en empathie avec les gens, mais pas en sympathie. Bref, je ne souffre pas avec eux et j'essaie de ne pas m'identifier. Même si les choses pourraient me toucher. J'ai par exemple une fille de trente ans. Et il va de soi que, quand je parle avec des gens qui ont perdu une fille du même âge, c'est difficile de ne pas imaginer comment je réagirais. Et puis, autre chose fondamentale : j'essaie bien entendu toujours de me montrer la moins intrusive possible. Quand on ne m'informe pas de la cause du décès, je ne cherche pas à savoir...*», détaille-t-elle. Avant de se lancer dans la liste des principes laïques guidant son travail. «*Si les circonstances d'un mariage et de funérailles ne sont bien entendu pas du tout les mêmes, la méthode, elle, ne doit pas différer. Elle est sous-tendue par cinq principes fondamentaux : le respect des libertés individuelles, le libre examen, l'implication, l'écoute, et le strict respect de la volonté des gens d'en dire le moins possible s'ils le souhaitent. Je ne suis ni psychologue ni pro de l'écoute. Et il ne s'agit bien entendu jamais de tirer les vers du nez des personnes à qui je fais face.*»



«La manière n'y était pas»

Cela dit, il arrive que des «maîtres de cérémonie» soient moins doués que d'autres. C'est humain, même si cela ne fait pas l'affaire des familles. Certains, consciemment ou non, s'immiscent un peu trop dans la vie des gens. Il faut du tact pour ne pas heurter des familles en deuil surtout quand, comme dans le cas qu'on nous a relaté, le défunt est l'un de leurs enfants. La bonne volonté de l'officiant n'est pas en cause; c'est de la maladresse, mais elle est évidemment malvenue dans ce type

d'occurrence. On voit cela dans les églises aussi, quand les curés se sont trop inspirés du Dom Balaguère d'Alphonse Daudet ou sont tellement rivés au texte de leur missel qu'ils en perdent toute sincérité. *«Après un décès, forcément abrupt et très déstabilisant dans notre cas, les délais sont courts pour organiser une cérémonie. D'autant plus que l'on n'a bien évidemment pas la tête à ça», explique la maman.* Le papa reprend: *«Nous étions au courant de l'existence des cérémonies laïques. Mais nous n'avons pas trouvé la bonne personne. Cela partait, à mon*



avis, de quelque chose de louable, mais la manière n'y était pas.»

«La frontière entre la fonction et la tentation d'en faire trop peut effectivement être assez mince», reprend Anne-Louise. *«Mais, si elle peut incomber à l'officiant qui déborde trop vite de son rôle, parfois, les familles, elles aussi, ne font plus trop la part des choses.»* Et pour éviter toute collusion qui la ferait dépasser de son statut d'officiante, elle assène son credo de base: *«Je ne reste jamais avec les gens après une cérémonie, quelle qu'elle soit! Si c'est un moment joyeux, du genre mariage, il arrive souvent qu'ils me proposent d'assister au cocktail ou à la fête qui suit. Je refuse à chaque fois! Je n'ai pas à recevoir de compliments au sujet de la cérémonie qui vient de se dérouler. C'est celle de la famille, et pas la mienne! Et dans le cas de funérailles, j'entends bien laisser la famille dans son intimité. Je n'ai rien à faire avec eux. Alors, oui, il arrive de temps en temps que certaines personnes demandent à ce que l'on se revoie ensuite. Si c'est lié à un "simple" besoin de parler de leur part, on prend rendez-vous et on discute. Mais si je constate que cela va plus profondément qu'une conversation, je les aiguille immédiatement vers un psy.»*

«Un magnifique accomplissement personnel!»

Quelques exceptions confirmant la règle, par contre: *«Il est déjà arrivé qu'un couple que j'ai marié me sollicite pour livrer un petit témoignage quant à la cérémonie qui s'est dérou-*

Une cérémonie laïque peut être célébrée lors de tous les grands événements de la vie. Chacun y met ce qu'il souhaite, construisant ainsi une célébration à son image.

lée quelques années plus tôt, sous forme d'un petit reportage vidéo résument leur mariage. Là, si c'est pour la bonne cause et que cela n'engage à rien d'autre, j'accepte généralement. De même, dans un registre nettement moins joyeux, il se peut qu'une famille où j'ai officié pour les funérailles d'un parent me sollicite lors du décès de l'autre. Dans ces cas-là, je me dis qu'ils ont apprécié mon travail. Et j'en tire bien entendu une certaine satisfaction. Je me sens utile et ouverte à ceux qui le souhaitent. C'est un magnifique accomplissement personnel.»

Rappelons à nos lecteurs que le terme «cérémonies laïques» est une «marque» déposée et qu'il s'agit toujours d'un service gratuit. Comme dans tant d'autres domaines, il convient de se méfier des contrefaçons!

Dans l'esprit de la maison

Depuis plus de trente ans, les maisons de la laïcité sont présentes sur le terrain concret de l'action militante et solidaire dans le champ de l'éducation populaire et de l'assistance morale.

Par Pierre Bodart
Président de la Fédération des Maisons de la Laïcité

Au sein du mouvement laïque, les régionales et associations constitutives du CAL et les maisons de la laïcité collaborent plus que jamais pour faire face tant aux enjeux qu'aux problématiques de la société solidaire à laquelle tous leurs membres aspirent. Mais, de nos jours, l'assistance morale doit notamment répondre à de nouveaux défis. Pour les relever, les organisations laïques s'investissent dans la mise en place de relais rassemblant non plus seulement les volontaires et les permanents d'une seule entité, mais aussi l'ensemble des antennes régionales, pour créer de nouvelles synergies et de nouvelles collaborations.

Des maisons intergénérationnelles

Ces défis, ils sont divers et relèvent, avant tout, de l'évolution des composantes de la population et de la société. Rappelons notamment que, les décennies s'écoulant, notre rassemblement fait face aujourd'hui à l'évolution naturelle que son âge respectable implique: le vieillissement des membres des

conseils d'administration et des volontaires, mais aussi leur renouvellement progressif, grâce aux multiples ouvertures opérées dès à présent. La Fédération des Maisons de la Laïcité et plusieurs régionales du CAL mettent ainsi en place un véritable mouvement de Jeunesse: GO Laïcité! En somme, un laboratoire tout à la fois «bouillon de culture» et agent opératif, chaque jour plus impliqué pour promouvoir les valeurs laïques.

Si de nouveaux défis ont donc modifié nos structures et leurs synergies, notamment parce que le public a évolué avec une plus grande diversité des tranches d'âge, nul doute que les activités d'assistance morale des maisons de la laïcité ont elles aussi suivi l'air du temps, pour s'adapter au mieux à la société d'aujourd'hui et de demain.

Comme l'éducation permanente, l'assistance morale est basée sur l'écoute, la communication et l'échange pour plus de solidarité. Une différence fondamentale, toutefois, fait de l'assistance morale le moteur d'activités



spécifiques: avant tout, il n'y a pas une tranche d'âge ciblée, et tous les moments de la vie peuvent recourir à son intervention. Pas étonnant, dès lors, qu'elle ait su trouver un terreau favorable, particulièrement lorsqu'il s'agit de fêter les rites de passage, moments individuels et collectifs importants qui permettent à tous de se retrouver. À tous les âges, les volontaires laïques qui œuvrent dans les maisons ont l'occasion de célébrer les grands moments au cœur de la vie des familles, de ces instants où s'ouvrir à l'autre est aussi une manière d'évoluer ou d'éprouver la solidarité. Et dans les circonstances où les croyances agissent tels des freins, les maisons de la laïcité vont investir pour

offrir un nouveau «suivi»: cohabitations légales, mariages «homo», cérémonies de constitution ou de reconnaissance de familles recomposées... Ces cérémonies, avec l'évolution de la société, se sont ouvertes à l'évolution du public, toujours plus soucieux que l'assistance morale tienne compte des changements sociaux. Ces derniers ont, dans bon nombre d'antennes laïques, débouché sur la création d'un accompagnement moral spécifique pour épauler et entourer les familles, par exemple pour suivre les membres d'une fratrie à la suite d'un suicide, ou pour une demande d'accompagnement avant une euthanasie ou une intervention volontaire de grossesse...

mais aussi pour aider la famille d'un jeune handicapé à trouver une solution de logement ou de prise en charge, ou encore trouver un accompagnement existant au sein des hôpitaux, des prisons ou des centres fermés...

Du sens de l'accueil

Dans ces conditions, il convient encore de souligner deux aspects parfois méconnus ou trop vite décriés lorsque l'on envisageait jadis les activités des maisons de la laïcité. D'une part, l'importance des «boutiques d'écrivains publics» et le rôle d'accueil fondamental des permanents ou des volontaires. D'autre part, le nombre d'associations ou d'activités associatives qui trouvent, dans les antennes régionales, un lieu propice où s'héberger.

Dans le premier cas, il faut souligner le nombre important de jeunes ou de moins jeunes qui, poussant la porte des maisons, viennent d'abord et avant tout pour partager un peu de chaleur humaine. D'une tasse de café à des échanges un peu plus construits sur les inégalités de la vie, les personnes actives au sein des maisons sont rapidement sollicitées pour les aider à résoudre leurs problèmes de tous les jours, d'autant plus si la méconnaissance du français ou l'analphabétisme s'en mêlent. De la sollicitation des permanents naît un groupe d'entraide, ce que l'on appelle la «boutique d'écrivains publics», ces volontaires qui cherchent à mettre en relation, à trouver ailleurs les moyens ou les solutions pour aider les autres.



Fédération des maisons de la laïcité
<http://fdml.be>
 GO Laïcité!
<http://golaicite.eu>

Dans l'autre cas, justement, ces moments de convivialité nés d'une rencontre, d'un débat ou d'un petit «coup de main», ont non seulement été l'occasion d'activer des réseaux de solidarité, mais aussi de créer de nouvelles associations ou d'en héberger d'anciennes. Car il peut sembler évident dans les grandes villes d'aborder, par exemple, les problèmes de la fin de vie ou de l'homosexualité, mais dans les campagnes, où la pression sociale peut peser particulièrement et dépendre encore très fortement de structures religieuses, l'accueil et l'hébergement dans les maisons de toutes les activités placées sous la liberté de pensée demeurent indispensables. Alors tant pis –ou tant mieux!– si, pour créer du lien, il faut mettre en place des ateliers «tricot» ou des «boudins-compote». Car toutes ces activités sont autant d'occasions de réunir, de communiquer, d'écouter, de transmettre, de construire... au-delà des différences ou des générations.

Pour conclure, l'assistance morale est une des pierres de fondation du réseau associatif sans lequel les valeurs chères au mouvement laïque ne pourraient trouver de concrète réalisation. L'assistance morale, c'est réaliser que le «vivre libres, ensemble», ne peut reposer que sur notre ouverture à l'Autre. Car comment faire du vivre ensemble en restant «entre soi»?

Quelques mots sur l'écoute

Comment ouvrir la voie à une clinique de l'invention –à laquelle peuvent activement participer divers acteurs, y compris des non-cliniciens– qui place en son centre le sujet ?

Philippe Fouchet
 Professeur de psychologie clinique et de psychopathologie - ULB

Certes, les personnes qui franchissent la porte d'une institution sont en difficulté, et bien souvent en grande difficulté: ruptures du lien social, phénomènes de corps, souffrance, angoisse, empêchements à s'engager dans la vie ou dans certaines sphères de la vie sociale ou relationnelle, violence envers l'autre et/ou à son propre endroit, désarrimage de la pensée ou de la parole, débranchement de toute forme d'élan ou de désir, dépendances délétères, étrangeté des actes ou des comportements... Ces difficultés, qui peuvent être de nature très diverse et qui peuvent se présenter à des degrés très divers également, exigent bien sûr des réponses insti-

tutionnelles du côté de l'accueil, du diagnostic, du soin, et parfois aussi de la mise à l'abri. Mais, au-delà du soin –ou avec celui-ci–, l'un des enjeux essentiels, pour tout profes-



Toute pratique de l'écoute est fondamentalement laïque: il s'agit de laisser au vestiaire nos croyances ou nos convictions.

sionnel de l'écoute, est celui d'accueillir et de soutenir les inventions subjectives de chacun. Quel que soit le trouble qu'on lui suppose, et quelles que soient les origines médicales et biologiques que l'on suppose à ce trouble, un sujet reste toujours un sujet... et il s'agit de l'entendre comme le produit de ses inventions.

Des fourmis et des hommes

Mais que recouvre cette notion d'invention ? L'être humain semble



avoir cette particularité de ne pas «marcher» comme une fourmi dans sa fourmilière. La fourmi fonctionne avec un programme biologique qui détermine des schémas très stables et, avec eux, la réponse à toute une série de questions : quelle est sa place dans la fourmilière ? Quel type de travail va-t-elle réaliser ? Que faire et comment faire avec les autres fourmis, de la même fourmilière ou d'une autre ? Que faire et comment faire avec les différentes sortes de non-fourmis ? Pour la fourmi, la réponse à ces questions s'inscrit dans le déterminisme de ces schémas relativement stables.

Pour l'être humain, tout se passe comme si son programme biologique accordait une place essentielle, non seulement à sa morsure par l'univers social –univers de codes, d'images, de parole et de langage– dans lequel il se trouve plongé, mais également à l'indétermination, à la contingence, à la rencontre et, in fine, à l'invention. Que veut dire «être une femme» ? Que veut dire «être un homme» ? Que veut dire «être parent» ? Que faire et comment faire avec son propre corps ? Avec l'autre ? Avec la vie ? Avec le sexe ? Avec la mort ?... Tout se passe comme si l'être humain n'avait pas de réponse toute faite à ces questions, pas de schéma entièrement préprogrammé qui lui offrirait des solutions sûres, stables et apaisantes –ce qui ouvre structurellement la place, pour chacun de façon singulière, à l'invention.

Entendre, accueillir et soutenir ces inventions est un enjeu majeur dans le travail d'accompagnement d'un sujet.

«Partenaire du sujet»

Y être attentif dans notre écoute permet de se dégager d'une approche purement déficitaire et normative, ouvrant ainsi la voie à des hypothèses de travail et à des perspectives d'accompagnement qui prennent en compte la fonction qu'une série de symptômes, de comportements ou de difficultés est paradoxalement susceptible d'occuper pour le sujet. Se dégagent ainsi des fonctions de nomination, de séparation, de branchements, d'interprétation de l'autre, de point d'ancrage, de support identificatoire, d'habillage du corps... et bien d'autres encore que nous découvrirons, au cas par cas, lorsque nous arrivons à nous faire partenaire du sujet. «Partenaire du sujet» est en effet la place que nous tentons d'occuper à ses côtés pour soutenir ses inventions –ce qui nous amène en retour à devoir faire preuve d'invention, de rigueur, de souplesse, et peut-être, surtout, de curiosité.

Une rigueur de mise

La rigueur et un certain travail sur son propre «cas» s'impose, afin de ne pas encombrer le sujet avec notre propre savoir, nos propres croyances, nos propres représentations du monde et de la normalité. En ce sens, toute pratique de l'écoute est fondamentalement laïque : il s'agit

L'un des enjeux essentiels, pour tout professionnel de l'écoute, est celui d'accueillir et de soutenir les inventions subjectives de chacun.

de laisser au vestiaire nos croyances ou nos convictions, pour tenter d'accueillir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être (avec soi-même et avec les autres) propres au sujet. Le travail en équipe, le travail à plusieurs –avec d'autres– est, sur ce plan, éminemment précieux : il permet de repérer et travailler nos multiples a priori, nos tâches aveugles, nos surdités sélectives, nos incapacités à entendre, à soutenir et à donner toute sa place à la singularité du sujet. L'écoute relève ainsi d'une pratique laïque et libre-exaministe de mise en question permanente de nos propres préjugés.

Mais la rigueur se doit également d'être au rendez-vous dans la façon de construire nos hypothèses de travail, qui portent fondamentalement sur la dynamique subjective singulière de la personne que nous rencontrons. Il s'agit, en effet, au cas par cas, de tenter de dégager «ce à quoi elle est confrontée» et «sa façon singulière d'y répondre». Et il est essentiel, pour construire ces hypothèses, de rester au plus près de ce qui s'est dit et de ce qu'il s'est passé, en réponse à quoi, et

dans quel contexte... Or, lorsque l'on parle d'un cas, d'une situation clinique ou d'une rencontre dans un contexte d'accompagnement, il est très facile d'interpréter ou de traduire ce qui s'est dit ou ce qui s'est passé: «il ou elle me teste ou teste le cadre», «il ou elle a une relation fusionnelle avec sa mère ou conflictuelle avec son père» (sans que l'on sache précisément à quoi tout ceci renvoie)... sont des exemples de ce qui s'éloigne très fortement du quasi mot-à-mot sur lequel nous avons à nous appuyer pour la construction de nos hypothèses, en tentant de nous brancher sur les dires mêmes du sujet plutôt que sur nos approximations.

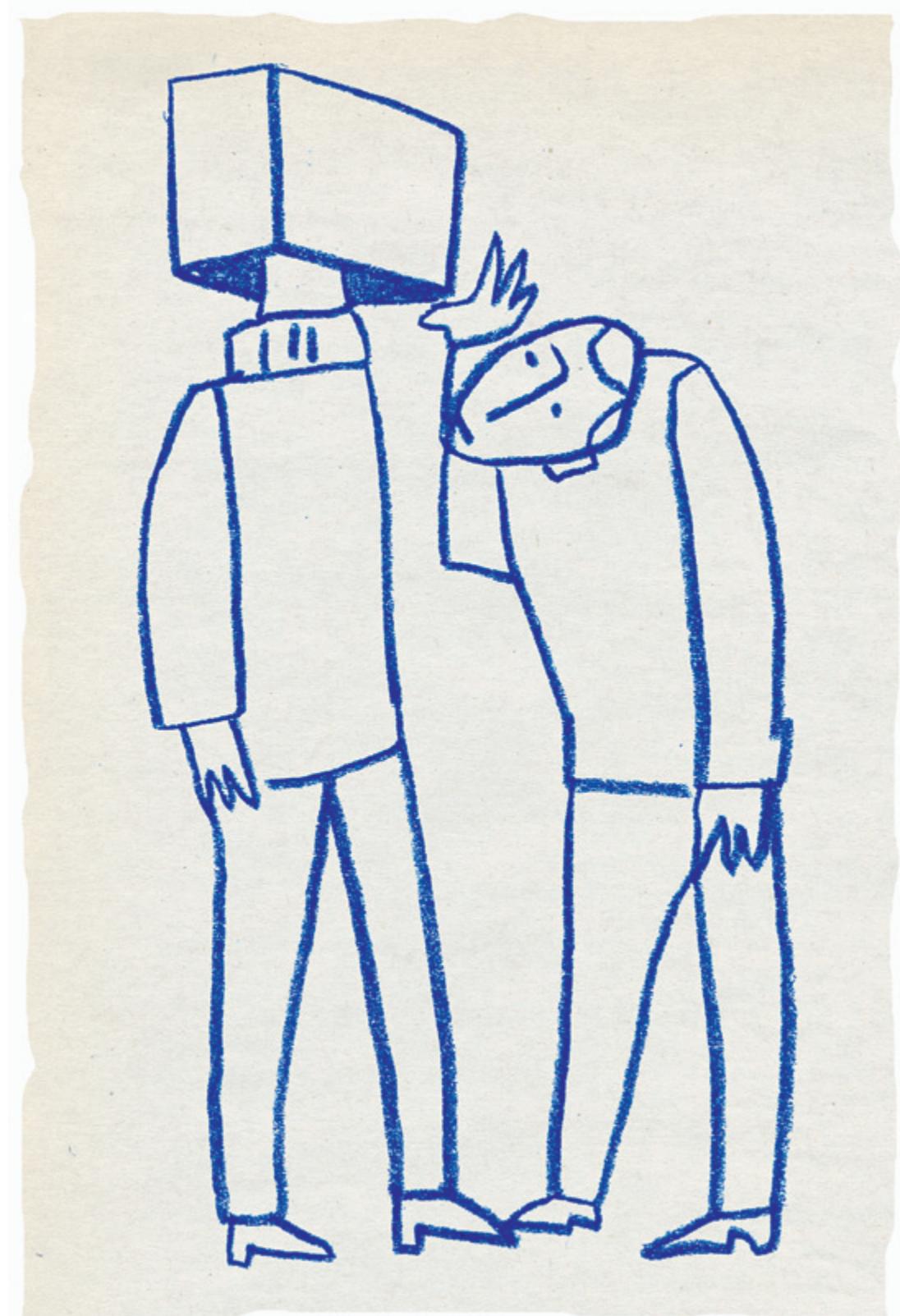
Et cette rigueur trouve comme moteur notre curiosité, pour chaque sujet, à l'endroit de ses difficultés, de ses impasses, de ses impossibles, tout comme de ses solutions et de ses inventions. Nous l'écoutes donc dans ce qu'il a à nous dire, quel qu'en soit le contenu. Et bien souvent, ce qu'il a à nous dire a à voir avec son histoire, son parcours de vie, ses relations, mais aussi avec son quotidien —la pragmatique de son quotidien: ses rencontres, les bonnes et les mauvaises; ce qui l'intéresse ou ce qui le mobilise; ou au contraire ce qui lui est impossible... bref, un ensemble de structures dynamiques qui nous permettent de saisir ce qui constitue pour lui ses diverses formes et ses diverses modalités de rapport à l'autre et de rapport au corps.

Vers des «inventions praticables»

La ligne directrice, sur le plan de l'accompagnement, n'est bien sûr pas celle de la normalisation, de

l'adhésion au discours commun ou à nos conceptions de la normalité ou de la santé psychique ou psychosociale. La ligne directrice est d'abord celle d'une prise d'acte de la parole du sujet, et d'un accueil de ce qui constitue son style propre —c'est-à-dire, finalement, la façon dont il traite ses encombrements les plus intimes.

Et là, nous sommes directement convoqués du côté de l'invention et de la souplesse. Car, dans ce contexte, il ne s'agit pas d'imposer notre cadre de travail, mais plutôt de s'en servir ou de le construire pour soutenir le sujet —et parfois avec beaucoup de souplesse, mais souvent aussi, bien sûr, de surprises. Dans bien des cas, cela semble ouvrir des portes vers des inventions praticables, c'est-à-dire compatibles avec le lien social et en résonnance avec la vie —dans tous les contextes d'ailleurs, y compris en fin de vie ou plus spécifiquement dans l'accompagnement d'une demande d'euthanasie, car le choix de mourir dans la dignité est aussi en résonnance avec la vie.



Philo et prison : mariage de raison

L'assistance morale en prison constitue l'un des aspects les plus délicats de cette activité. On sait qu'en général, la geôle est criminogène par essence: la mission des conseillers moraux dans la perspective d'enrayer le cycle infernal de la récidive est par conséquent aussi difficile que son succès est réconfortant. Un ancien détenu à la prison de Nivelles témoigne...

Propos recueillis par Yves Kengen
Rédacteur en chef

Espace de Libertés: Comment s'est passée votre première rencontre avec un conseiller moral ?

Je m'en rappelle très exactement. C'était en rentrant de l'atelier, j'ai vu une dame devant la cellule d'un voisin. Elle ne faisait pas «style» avec le bâtiment. Et donc, ça m'avait un peu intrigué. Arrivé au préau, j'ai demandé à mon ami de qui il s'agissait. Un avocat ? «*Non, une assistante morale. Elle s'appelle Anne.*» L'assistance morale, à quoi cela pouvait bien servir ? «*Elle vient parler dans ta cellule, elle parle avec toi.*» Il fallait que j'essaie cela. Tout ce qu'on peut faire ici, en prison, pour faire passer le temps, j'essaie d'y accéder. La première fois, comme elle n'avait pas de local, elle est venue dans ma cellule et là, je lui ai demandé ce qu'elle faisait là. Car personne ne veut venir en prison. Elle m'a expliqué ce qu'était la laïcité, ses objectifs... Que l'assistance morale était un soutien pour les gens qui craquent, qu'il fallait for-

cément être demandeur. Je trouvais ça bien quand même. Peut-être pas le premier jour, car en la voyant sortir, je me suis dit: «*Encore une tarée !*» C'est dur, la prison. N'importe qui ne vient pas en cellule, comme ça, s'asseoir et discuter avec un inconnu.

En prison, il y a quand même des aumôniers. Vous n'avez pas fait le rapprochement ?

Non. Les aumôniers, les imams, ce sont des représentants de cultes et donc je n'y vais pas. Et après, qu'avons-nous comme autres formes de soutien ? À Nivelles, il y a la Touline¹. C'est pour quelqu'un qui veut une guidance, du soutien... Ça ne suit pas, car ils sont trop surchargés et ils n'ont pas le cœur à écouter. Ce que je n'ai pas rencontré avec Madame Anne.

Et donc le dialogue s'est installé.

Magnifiquement. Au début, vous savez, c'est la prison. On se dit que c'est une

balance; que tout ce qu'on dit ici ne va pas rester entre nous. Honnêtement, je suis resté deux ans et jamais rien n'a fuité. J'ai souvent eu l'occasion de la croiser dans les couloirs et elle était sympa. Et puis ça soulage d'en parler. Car quand vous restez là à ressasser... On discute avec les autres détenus qui ont, eux aussi, des problèmes, mais ce sont souvent des discussions qui ne vont pas dans le fond de ce qu'on pense vraiment. Alors que Anne, elle donne de son temps.

Cela ne fait pas de différence que ce soit une femme ou un homme qui vous écoute ?

Cela fait une différence. En tout cas pour moi, Africain. On a toujours ce côté maternel. Parce qu'elle en apprend sur moi, mais j'en apprends aussi sur elle, c'est un échange. C'est vraiment ce qui m'a plu, car on peut craquer en prison. Mais j'essayais aussi de la protéger à la fin.

Elle en avait besoin ?

Non, elle n'en avait pas besoin. Mais selon mon regard de taulard, elle en faisait trop. Un jour, une dame plus âgée est venue pour faire aussi de l'assistance morale, pour faire un «stage». Mais en la voyant arriver, j'ai su que ça n'irait pas. Tout le monde ne peut pas rentrer en cellule avec quelqu'un.

Comment se passe le dialogue ? C'est vous qui posez des questions ?

Ça va tout seul. Au début, on est un peu gêné, on ne se connaît pas. Ça

dépend aussi de la personne en face. Madame Anne a «quelque chose». Je ne sais pas qui les forme, mais elle est formée à la politesse, à l'échange de bons procédés, à la courtoisie... Des choses basiques, mais qui sont importantes pour les gens qui sont mis à l'écart de la société. À part la visite de la famille, des gens de la prison, des assistants sociaux qui font ce qu'ils peuvent. L'assistante morale ne promet rien, mais elle permet un échange. L'exemple que j'ai eu, moi, c'est que quand j'avais du café, je lui en faisais un. Quand je n'en avais pas, elle retournait et elle m'en amenait. Je savais bien que ce n'était pas la personne qui allait remplir mon frigo, ce n'était pas son rôle. Mais c'est à cela qu'il faut être attentif avec les assistants moraux.



¹ Service d'aide sociale aux justiciables de l'arrondissement judiciaire de Nivelles.

Parce qu'en prison, des gens à consoler, il y en a plein et quelqu'un d'un peu fragile et pas assez préparé peut vouloir consoler la personne par un moyen ou un autre. Mais ça ne serait pas correct, et cela ne serait pas de sa faute, car elle serait partie dans une empathie. C'est un travail utile, mais difficile parce que la conseillère morale ne va pas ramener du shit, elle ne va pas prêter son téléphone pour que tu appelles...

Les distances sont mises. Le cadre est clair.

En tout cas, avec celle que j'ai eue, moi, c'était logique. Il ne fallait de toute façon même pas essayer. Ce qu'on pouvait avoir c'était des biscuits, du café, de l'écoute... Parce que c'était une amie que l'on retrouvait.

Cela vous a aidé pour faire le point par rapport à vous-même ?

Absolument. Parce qu'elle représente l'extérieur, en tout cas pour moi. Elle ne représente pas la prison. C'est un être humain qui vient s'asseoir, qui vient demander comment vous allez...

Ce n'est pas une autorité.

Il n'y avait rien de forcé, d'obligé. Tout ça ouvre à d'autres choses, comme des ateliers philo qui sont très bien.

Ça se passe comment ?

C'est dans un local surveillé. Celui qui veut venir a un rapport à

remettre en disant «*Je suis intéressé par l'atelier philo de tel jour*» et en fonction des demandes, on se retrouve en petit groupe de 8, 10 maximum. On lance des thèmes et l'on en discute, chacun à sa vitesse, à sa manière. Il y a aussi des jeux de rôle pour se resocialiser. C'est important, car quand on sort, on est toujours en prison. On ne sort jamais vraiment de la prison.

Vous avez gardé contact ?

Absolument. Ce n'est plus aussi intense qu'au début, mais à Noël, aux anniversaires... C'est quelqu'un qui compte, pour finir.

Est-ce que vous avez l'impression que le fait que vous avez eu ce contact pendant que vous étiez en prison vous a aidé à ne pas replonger ou à vous reconstruire ?

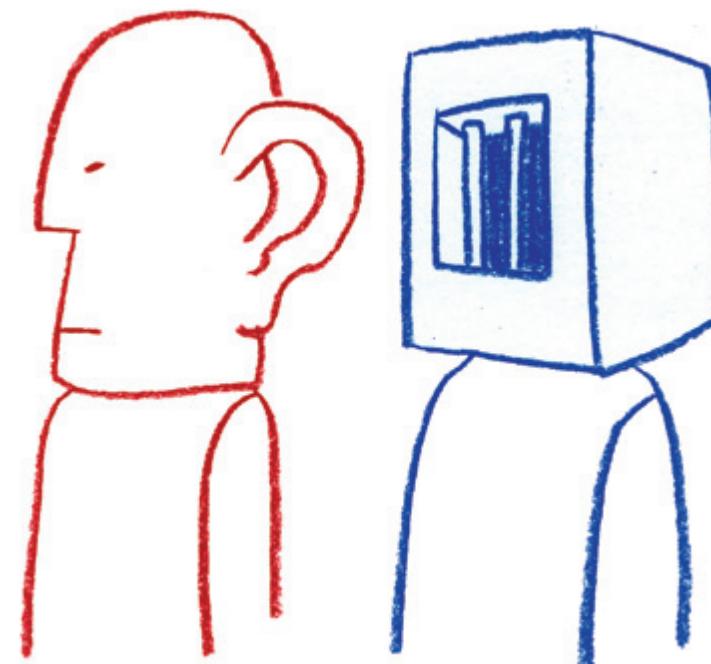
Cela m'a aidé à ne pas replonger, c'est sûr! Je n'avais pas envie de décevoir une personne supplémentaire. Je dis merci pour tout ce que font les laïques. Mais si j'ai un conseil à donner, il faut bien former les conseillers moraux, parce que leur mission est très importante.

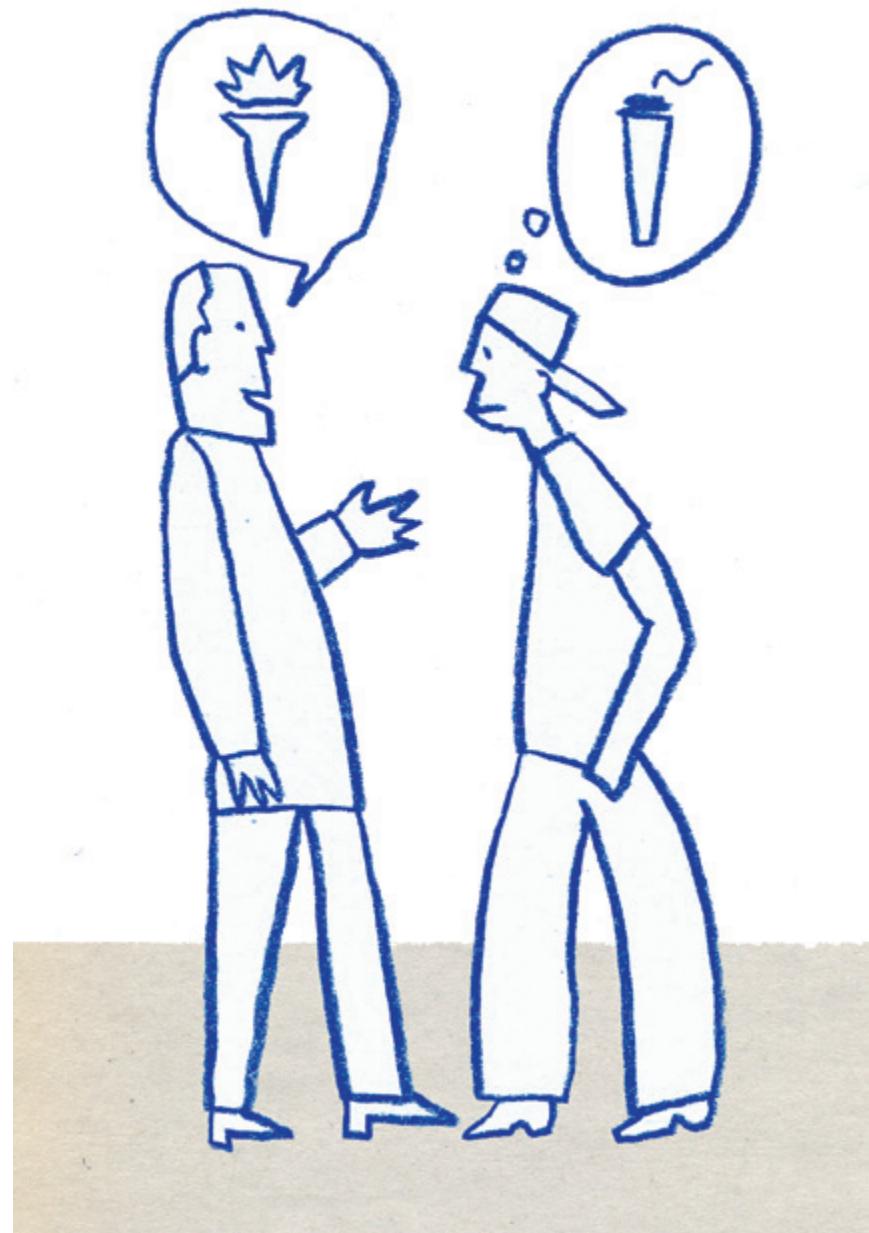
Une bulle dans l'air confiné des IPPJ

Dans les institutions publiques de protection de la jeunesse, les jeunes placés peuvent faire appel à un conseiller laïque. Ces conseillers offrent leur soutien moral à des jeunes en grande difficulté. Ils garantissent la confidentialité totale de leurs échanges pour inspirer la confiance.

Par Cédric Vallet
Journaliste

Le passage en institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) est un moment difficile pour les jeunes qui y sont placés après avoir commis des faits de délinquance. Ils sont coupés de leur milieu de vie, de leur famille, de leurs amis, pendant quelques jours ou quelques mois. Une rupture souvent douloureuse et parfois salvatrice pour des jeunes désœuvrés et sans repères. Le placement en IPPJ, c'est aussi le moment des doutes, des questionnements. De la réflexion sur «l'après» placement. Comme dans les prisons, les





mineurs –qu'ils soient placés en section ouverte ou fermée– peuvent bénéficier d'une assistance philosophique et religieuse. Ils peuvent partager ces questionnements, déposer leurs craintes et leurs espoirs, auprès de ces personnage peu connus que sont les conseillers.

Parmi ces derniers, les jeunes peuvent choisir l'assistance d'un conseiller laïque.

Partir du vécu des jeunes

C'est le jour de l'admission à l'IPPJ que le mineur doit choisir une option

philosophique. Pour celui qui penche pour l'option laïque, cela impliquera de suivre des cours de morale. « *Mais attention* », précise Giuseppe Ricciardelli, conseiller laïque à Fraipont. « *Cela ne fonctionne pas comme des cours de morale à l'école. Je vais plutôt partir de choses simples, une vidéo, une chanson, proches du vécu des jeunes, afin de libérer la parole.* »

Car le but premier de ces cours n'est certainement pas de transmettre doctement le sens et l'histoire de la laïcité en Belgique, « *qui n'est pas forcément un sujet qui va les intéresser* », ajoute Nicolas Delporte, conseiller à Braine-le-Château. Ici, la laïcité est davantage considérée comme un socle de valeurs sur lequel s'appuyer pour communiquer avec les jeunes, la liberté d'expression, le libre choix, l'humanisme étant au cœur de la démarche. « *Mais avec ces jeunes, il faut toujours partir du concret* », explique Françoise Ligot, conseillère à l'IPPJ de Wauthier-Braine. « *Le cours de morale permet de faire naître des projets de groupe où nous creuserons certaines difficultés, ou des demandes individuelles.* »

L'objectif poursuivi par les conseillers est de permettre aux jeunes de tout dire, sans jugement, de partager leurs difficultés. Mais aussi de les remobiliser, de leur faire croire en eux-mêmes et de les responsabiliser. Françoise Ligot témoigne : « *Les jeunes en IPPJ ont souvent une image déformée d'eux-mêmes. En leur donnant l'occasion de se décentrer, de participer à une action concrète, ils se découvrent des compétences. Certains*

se rendent compte qu'ils sont généreux, capables de faire des choses. » La conseillère de Wauthier-Braine évoque des projets comme la réalisation d'un journal ou d'une chanson, des rencontres avec des personnes handicapées, ou même des échanges au sujet de la notion de « victime » avec l'aide d'un service d'aide aux justiciables.

Les possibilités sont nombreuses et permettent de créer un lien avec le monde extérieur, lorsque cela est possible. « *L'idée est de les préparer à la réalité* », témoigne Nicolas Delporte, qui aime pousser les jeunes vers des activités « *dont ils ne se seraient pas crus capables* ». « *J'ai par exemple proposé de faire du théâtre. Tous pensaient que c'était impossible. Y parvenir leur redonne un peu de confiance en eux, ce qui n'est pas évident, car la plupart sont extrêmement paumés. Tellement paumés qu'il est difficile de faire un travail de remise en question de leur propre attitude.* »

Secret professionnel garanti

Souvent, les activités collectives ou les cours de morale, bien que centrés sur le principe d'une parole libre, sont contaminés par les postures des jeunes qui se savent épisés, voire jaugés, par leurs pairs. C'est ce que raconte Françoise Ligot : « *En groupe, les jeunes vont plutôt se pavanner, se vanter sur les faits qui ont abouti à leur placement, mais c'est une attitude de surface.* » C'est plutôt lors d'entretiens individuels que l'armure se craquelle, que les questions authentiques peuvent affleurer du

chaos intérieur qui agite certains de ces jeunes.

Et, pour que cela fonctionne, les conseillers soulignent à l'envi que le caractère confidentiel des échanges est essentiel. «La clef pour créer la confiance avec le jeune, c'est le secret professionnel; je ne fais pas de rapport au juge. Je ne répète pas ce qui m'est dit aux éducateurs. Je ne suis pas mandaté», détaille Giuseppe Ricciardelli. Et Nicolas Delporte d'embrayer: «Contrairement aux autres intervenants de l'IPPJ dont le secret professionnel est partagé. Nous garantissons un secret professionnel complet. Cela évite la méfiance. Le jeune sait ainsi que ce qu'il dit restera entre lui et moi.»

Planter quelques graines

Les conseillers laïques pensent que le principal bénéfice que tirent les jeunes de l'assistance morale qu'ils leur prodiguent est de pouvoir trouver, quelques heures par semaine, un réel «espace de liberté» dans ce monde clos des IPPJ. Un espace où la parole est reine, où tous les thèmes pourront être abordés et, parfois, travaillés.

L'assistance morale peut être considérée comme une bulle d'oxygène pour ces jeunes, même si l'impact de ces interventions est difficile à quantifier. Souvent, la sortie de l'IPPJ rime avec récidive, ou dégringolade sociale. «À la sortie, les jeunes retrouvent le même environnement social, le même système familial», regrette Nicolas Delporte. Un trop plein de

difficultés auquel les conseillers ne peuvent pas grand-chose. C'est une fatalité à laquelle il faut s'habituer, comme le fait Giuseppe Ricciardelli: «Aujourd'hui, je ne me dis plus "notre boulot, c'est de sauver ces jeunes ou de les réinsérer". Ces gamins sont souvent très abîmés par la vie. Alors si nous plantons quelque part une petite graine qui, un jour, pourra éclore, c'est déjà bien.» Même son de cloche chez Françoise Ligot, qui pense que «ce mode de réflexion que les conseillers proposent, cette action concrète tournée vers la responsabilisation du jeune, peut faire "tilt" immédiatement chez lui. Ou dans cinq ans, ou jamais.»

En attendant, l'assistance morale tente d'infléchir, au moins partiellement, les trajectoires qu'empruntent certains jeunes. Nicolas Delporte leur rappelle toujours que le temps passé en IPPJ pourrait leur être utile: «Je leur dis qu'ils peuvent mobiliser ce temps pour imaginer des projets à mener à l'extérieur. Qu'il existe des offres pour eux, du soutien, qu'ils pourraient le mettre à profit, le voir comme une chance.» Une parole de conseillers qui, à tout le moins, peuvent procurer un peu d'apaisement. ♦

LGBT: un dialogue à fleur de peau

Une des missions du service Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg consiste à fournir un soutien moral aux lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres (LGBT) qui le souhaitent. Une mission importante pour un service aux avant-postes de la lutte pour le bien-être des LGBT et le respect de la diversité des orientations sexuelles et identités de genre.

Par Marie-Ange Cornet
Directrice du CAL/Luxembourg

Malgré les avancées législatives, les phénomènes de discrimination et de stigmatisation envers les LGBT sont encore bien présents aujourd'hui. Une campagne *gay-friendly* lancée il y a peu en province de Luxembourg a amené au grand jour des propos homophobes ou, plus sobrement, une volonté délibérée de ne pas prendre en considération ce public car «chez nous, on ne fait pas de différences». Et c'est bien là le problème: ne pas faire de différences, notamment de la part de pouvoirs publics, c'est ignorer superbement l'homophobie de policiers, le harcèlement d'élèves gays par d'autres élèves, la discrimination de transidentitaires de manière criante dans les écoles et les services de santé, les moqueries en maison de repos... Ces phénomènes qui peuvent paraître isolés freinent les LGBT dans leur coming-out et les empêchent de vivre ouvertement leur homosexualité ou leur identité de genre. Conséquence directe: la solitude au moment de la prise de conscience de leur différence et des premiers pas vers l'acceptation de soi et la cohorte de répercussions sur l'image de soi: tentatives de suicide, repli sur soi, épuisement dans les procédures administratives pour des parents face à des directions d'école fermées sur la question, perte de relations familiales ou amicales.

**Phénomène courant,
il faut passer du
mode «dénigrement
des homosexuel-
les pour ne pas se
faire repérer» à
l'acceptation de faire
partie des LGBT.**

L'une des missions de la Maison Arc-en-Ciel est d'ouvrir des lieux d'écoute et d'accompagnement en face à face. Même si l'émergence d'Internet a été d'un grand secours pour les LGBT



qui ont pu trouver sur nombre de sites des informations objectives, des possibilités d'identification, voire un dialogue via Facebook et des forums, ces contacts ne peuvent remplacer un vis-à-vis qui, d'expérience, permet une acceptation rapide et positive de ce que l'on est.

Une écoute sur mesure

Basés sur l'anonymat, orientés vers l'écoute, le conseil et la réorientation, si nécessaire, vers des personnes ou des groupes relais, ces entretiens individuels réalisés par des employé-es ou des bénévoles LGBT allient professionnalisme et travail de pair à pair. Les demandeurs sont soit des personnes qui se cachent à leurs proches, soit des

personnes en butte à des difficultés liées à l'hostilité de leur environnement. Ce peut être des élèves –particulièrement transidentitaires–, des jeunes en recherche, des réfugiés, des personnes à la prise de conscience tardive, mariées ou récemment veuves ou divorcées. Le premier entretien est primordial car il s'agit souvent de la première rencontre institutionnalisée avec un-e autre LGBT. C'est le moment où l'on dépose des valises devenues trop lourdes à porter, où la plainte de ne pouvoir être soi-même en raison de l'hostilité avérée de l'entourage social peut s'exprimer et où des pistes de solution commencent à émerger. Phénomène courant, il faut passer du mode «dénigrement des homosexuel-les pour ne pas se faire repérer» à l'acceptation de faire

partie des LGBT. À noter que ce pas est d'autant plus difficile à franchir en environnement très hostile. C'est le cas pour les candidats réfugiés. Or, il va être primordial pour eux de s'affirmer s'ils veulent obtenir la protection de la Belgique.

Que ce soit dans l'accueil individuel dans nos locaux ou à domicile ou par les groupes de la Maison Arc-en-Ciel (groupes transidentitaire, groupe de réfugiés, Rain'Gaum ouverte à tous les LGBT, groupe de jeunes), le mot d'ordre est le non-jugement et la non-directivité. Il n'y a pas de coming out idéal comme il n'y a pas de situation familiale idéale. Toutes et tous sont bienvenu-es, lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transidentitaires, personnes en recherche, proches parents, enfants, frères, sœurs... Toutes et tous auront l'occasion de s'appuyer sur le sentiment communautaire nécessaire dans le démarrage de son acceptation, utile tout au long de sa vie en continu ou par intermittence.

L'aide, si besoin, est accompagnante: un large réseau existe en Wallonie et à Bruxelles. La Maison Arc-en-Ciel a pris le parti de s'appuyer sur les expertises de partenaires plutôt que de multiplier les champs de travail. Sont donc privilégiés en province de Luxembourg l'écoute active, l'accompagnement des transgenres vers les services psychiatriques –encore malheureusement obligatoires en Belgique, l'État considérant toujours l'état de fait qu'est la transidentité comme une maladie mentale–, l'accompagnement des réfugiés politiques, la création de groupes de convivialité locaux, y compris pour

les jeunes, pour des questions évidentes de mobilité. La réorientation vers des services partenaires de la province concerne les suivis psychologiques et sociaux. Les questions plus précises liées au droit familial et les plaintes contre l'homophobie et la transphobie sont orientées vers des services extérieurs à la province, avec notre accompagnement.

Une nécessaire sensibilisation

Tant qu'il y aura discriminations et insultes, y compris dans les cours de récréation de l'école primaire, il y aura obligation dans notre chef de surmédiaisation des questions LGBT et impératif de sensibilisation. Ce corollaire de l'aide individuelle, la Maison Arc-en-Ciel du Luxembourg l'a investi avec force dans des animations scolaires assurées par des bénévoles formés, des animations en centre d'accueil, en lien avec le soutien aux candidats réfugiés LGBT, et des actions grand public (stands, visibilisation, présence sur les marchés...). La dernière campagne, soutenue par la Région wallonne –qui a récemment agréé la Maison Arc-en-Ciel, service du CAL/Luxembourg– et par la Province de Luxembourg, s'intitule «Ma commune, une commune *gay-friendly*». Un autocollant symbolise l'accueil chaleureux que des commerces ou services veulent signifier au public LGBT. Il ne s'agit pas d'un label, mais le signe d'un acte de solidarité citoyenne. Et c'est là toute la beauté du geste, dire «vous êtes les bienvenus» sans contractualisation, juste par engagement personnel.



Maison Arc-en-Ciel
de la province du
Luxembourg

www.lgbt-lux.be

Un entretien avec Marina Van Haeren

Vous avez dit « morele bijstand » ?

Comment s'organise l'assistance morale en Flandre et pour les néerlandophones de Bruxelles ? Marina Van Haeren, directrice générale de deMens.nu, en dévoile les nombreuses déclinaisons.

Propos recueillis par Yvan Dheur
Délégué « Étude et stratégie » - deMens.nu

Espace de Libertés: DeMens.nu a comme mission d'assurer l'assistance morale en Flandre. Dans quels domaines celle-ci s'exerce-t-elle ?

Marian Van Haeren: L'assistance morale n'est qu'une petite partie de l'assistance

humaniste et laïque que deMens.nu offre. Il est important de distinguer les deux types d'assistance morale, la générale et la catégorielle. L'assistance morale consiste en une aide individuelle pour toute personne qui se pose des questions existentielles ou ressentant le besoin d'une écoute objective, discrète, confidentielle et constructive dans un cadre laïque et humaniste.

L'assistance morale générale se dispense dans les 27 huizen van de mens (littéralement «maisons de l'être humain») implantées en Flandre et à Bruxelles et s'adresse à tout public. Cette assistance morale peut être dispensée de façon très variée. Cela passe par l'information de la population sur des questions éthiques ou concernant la laïcité organisée et institutionnalisée ainsi que l'organisation d'activités visant à former et à renforcer la communauté laïque. Les huizen van de mens ainsi

que les vrijzinnige ontmoetingscentra (équivalent des maisons de la laïcité francophones) forment une base solide permettant de développer le tissu associatif de la communauté laïque néerlandophone. Ces maisons, qui ont également une responsabilité importante en ce qui concerne le recrutement et la formation des volontaires, fournissent

également toutes informations concernant les questions liées à une fin de vie en toute dignité. Les volontaires aident par exemple à remplir des formulaires de déclarations anticipées concernant les droits du patient, l'euthanasie, les dispositions funéraires. DeMens.nu propose également un accueil général et apporte son aide à l'organisation des

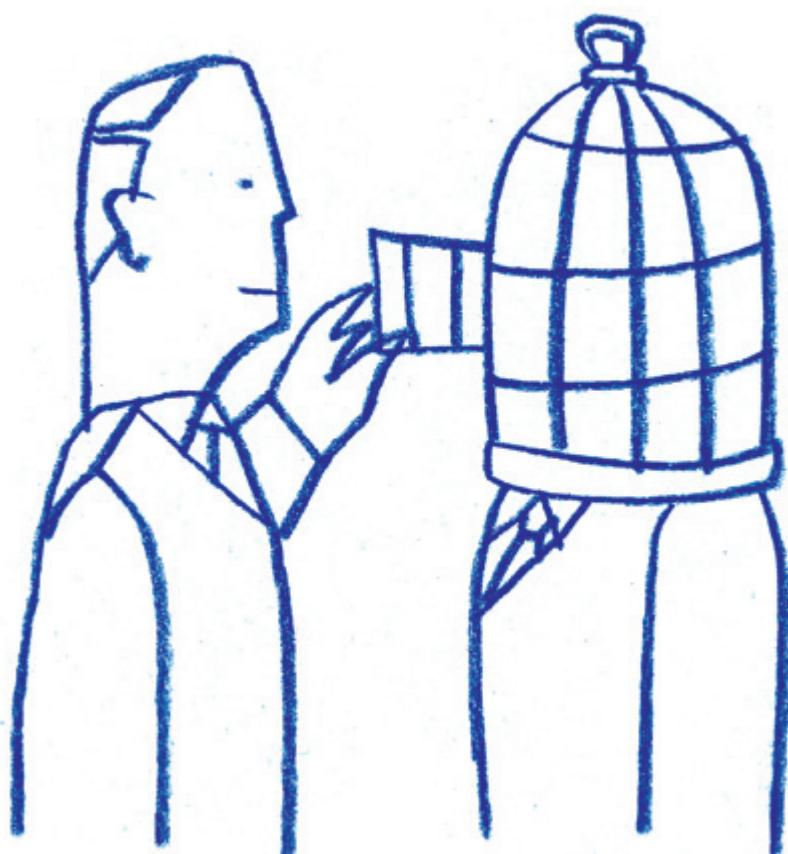


différents types de cérémonies laïques, tels que les fêtes de naissances, les mariages, les cérémonies funéraires, les jubilés ou les fêtes de la jeunesse laïque.

En ce qui concerne l'assistance morale catégorielle, deMens.nu assiste ses organisations membres qui œuvrent dans une catégorie spécifique telle que l'assistance morale en milieu hospitalier et maisons de repos, dans les prisons, à l'armée et à l'aéroport de Bruxelles Zaventem.

Comment sont organisées les différentes instances qui proposent cette assistance ?

À tous les niveaux, les conseillers moraux peuvent être des professionnels ou des volontaires. Dans les huizen van de mens, ils s'occupent des différentes tâches précitées. Dans le secteur des soins (hôpitaux et maison de repos), le Stuurgroep morele bijstand est responsable du recrutement et de la nomination des conseillers moraux. La Fondation pour l'assistance morale au détenus/Stichting voor morele bijstand aan gevangen (FAMD/SMBG) est bicommunautaire, encadre les conseillers et s'occupe de l'assistance morale en milieu carcéral. À l'armée, c'est le Comité directeur qui organise et coordonne le Service d'assistance



moral avec un cadre de professionnels. Les activités du conseiller moral de l'aéroport de Bruxelles Zaventem sont quant à elle coordonnées par le Centrale vrijzinnige raad/Conseil central laïque.

En quoi consiste exactement l'assistance morale, selon les différents domaines où elle s'exerce ?

Tout le monde peut bénéficier d'une aide morale. Des professionnels ainsi que des volontaires dans tous les domaines cités sont disponibles pour une conversation confidentielle. On travaille sur base de valeurs humanistes. Tout le monde peut accéder à nos services. Des activités sont organisées pour les huizen van de mens et les vrijzinnige ontmoetingscentra afin de renforcer la communauté laïque et les associations membres du deMens.nu. Il est important que les membres de notre communauté puissent se rencontrer. Mais il est aussi important de rappeler que toute personne extérieure au mouvement peut pousser la porte d'un de ces lieux pour s'informer ou pour se faire aider.

Faites-vous appel à des personnes spécialisées ?

Les conseillers moraux proposent une oreille attentive: ils écoutent les personnes mais ne pratiquent pas de thérapie. Si une personne a besoin d'une aide spécialisée, le conseiller moral va l'orienter vers le spécialiste adéquat en fonction de son problème (psychologue, psychiatre, avocat...).

Comment sont formés les conseillers moraux ?

Le conseiller moral professionnel a une formation de niveau universitaire, master ou bachelier au minimum. Nous avons une grande diversité de diplômes. Les conseillers moraux ont l'esprit laïque et humaniste. Il existe néanmoins des formations universitaires spécifiques en science morale et éthique.

Disposez-vous d'un moyen d'évaluer les résultats obtenus ?

Nous disposons d'un système de registration annuelle qui nous permet de les mesurer. Ce système est alimenté par les collègues des huizen van de mens. Pour l'année 2015, par exemple, nous avons rencontré 1 850 personnes, organisé 1 825 cérémonies et nous avons mené 9 500 consultations. Lors de ces consultations, 30% d'hommes et 70% de femmes ont fait appel à nos services. Les raisons des visites sont liées à des problèmes relationnels mais également à des problèmes de solitude, au décès d'un proche, à des questions éthiques et morales ou encore à des questions d'opinions philosophiques.

Quels sont vos objectifs pour l'avenir ?

Nous voulons continuer à développer l'assistance morale avec l'accent laïque et humaniste et nous voulons investir dans le renforcement de la communauté laïque en Flandre et à Bruxelles.

Se former à l'assistance morale

En plus du master en Sciences des religions et de la laïcité et sa finalité «Assistance morale laïque», l'ULB proposera dès la prochaine rentrée un nouveau programme préparant aux fonctions de conseiller moral: le certificat interfacultaire «société-laïcité».

Par Dan Lecocq, professeur à l'École de santé publique – ULB et Andrée Poquet, administratrice – CAL et Service Laïque d'Aide aux Personnes

Il ne se passe pas une semaine sans que des événements ne questionnent le concept de laïcité dans l'actualité. Les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité sont au centre de débats et régulièrement remises en question. Que ce soit en tant que citoyen ou acteur engagé dans la société, des balises sont nécessaires pour adopter une position éclairée. C'est dans ce contexte que le CAL et l'ULB ont décidé de fédérer leurs énergies en analysant ensemble différentes thématiques sous l'angle de la laïcité. De ce partenariat est née une formation originale: le certificat interfacultaire «société-laïcité», qui sera organisé dès la rentrée académique de 2016. La laïcité organisée a souhaité prendre une place déterminante dans ce projet. Ses experts pourront, en étroite collaboration avec le milieu académique, donner force à des savoirs théoriques en s'appuyant sur la réalité du terrain.

Finalité, objectifs et organisation pratique

Au fil de cette formation, l'organisation de la société est analysée sous l'angle du

concept de laïcité, notamment par la découverte des différents champs d'intervention de la laïcité organisée et par son action auprès de publics spécifiques. Le certificat s'adresse à qui veut élargir ses connaissances dans le domaine de la laïcité appliquée: aux professionnels et aux étudiants dans le domaine de la santé, de l'action sociale, de l'action culturelle et de la laïcité organisée, aux bénévoles qui assurent un service d'assistance morale et à tout citoyen intéressé par la thématique. Le public ciblé se veut large, dans un esprit de partage de savoirs.

Les objectifs d'apprentissage sont les suivants: analyser et discuter le concept de laïcité, interpréter l'organisation de la société sous l'angle du concept de laïcité, découvrir les différents champs d'intervention de la laïcité organisée en Belgique, transférer les principes de la laïcité dans son action au contact d'un public spécifique, argumenter ses prises de position et ses décisions sur base des valeurs de la laïcité, discuter l'actualité sous l'angle du concept de laïcité, collaborer avec les intervenants de la

laïcité organisée et les communautés de vie et également dialoguer avec les représentants des cultes. Une fois le certificat obtenu, son détenteur aura actualisé ses connaissances en matière de laïcité, développé son identité de citoyen-acteur laïque et sera capable d'adapter sa pratique d'acteur laïque à des publics spécifiques et de prendre des décisions éthiques conformes aux principes de la laïcité.

La formation de 7 jours et demi sera organisée à raison d'un jour et demi par mois pendant cinq mois pour

permettre aux personnes déjà sous contrat d'emploi d'y participer. Elle se tiendra sur le site de l'université et dans les locaux du CAL. Les associations constitutives et les différentes régionales du CAL pourront offrir des lieux de stage, proposer des projets de recherche, des sujets de travaux potentiels.

Un programme par tranche d'âges

Ce certificat a pour fil rouge les différentes étapes de la vie. Le premier



module intitulé «De la volonté de concevoir à la naissance» permettra d'aborder les questions éthiques relatives aux droits sexuels et reproductive (contrôle des naissances, contraception, avortement, gestation pour autrui...). Le deuxième module se penchera sur le passage «De l'enfance à l'adolescence». La définition même de la famille, comme la manière de concevoir l'enseignement (évangélisation vs neutralité, «guerre scolaire»...), peut se heurter aux tenants de visions du monde dogmatiques. Ainsi, dans son parcours, l'enfant qui grandit peut être tenté d'adopter des comportements qualifiés d'«à risques», tels que l'usage de stupéfiants. Est-ce nécessairement sur le plan moral que ces problèmes doivent être étudiés ou par le biais d'une approche qui prône la liberté, l'autonomie et la responsabilité?

L'«Âge adulte» sera quant à lui divisé en deux parties. Le troisième module sera l'occasion de se fondre dans le paysage convictionnel de notre pays et d'en comprendre les tenants et les aboutissants. En matière de religions et de convictions philosophiques, l'organisation de la Belgique d'aujourd'hui est une construction historique complexe. Les adultes que nous sommes sont-ils au fait de cette histoire de la laïcité, qui nous livre la clé de bien des débats actuels? Le quatrième module, toujours consacré à l'âge adulte donc, s'attardera sur les questions de la santé, du transhumanisme et du sens de la vie. Profitant des avancées de la médecine

actuelle, certaines améliorations sont susceptibles d'être proposées à des individus en santé. Faut-il saisir cette opportunité de vivre «*mieux que bien*»¹? La maladie nous confronte à la question du sens de notre vie et de la vie en général... Les religions ont une réponse aux questions existentielles de l'homme qui traverse ces expériences de vie angoissantes. Il en va de même pour la philosophie non confessionnelle basée sur une conception de vie débarrassée de toute référence à la transcendance.

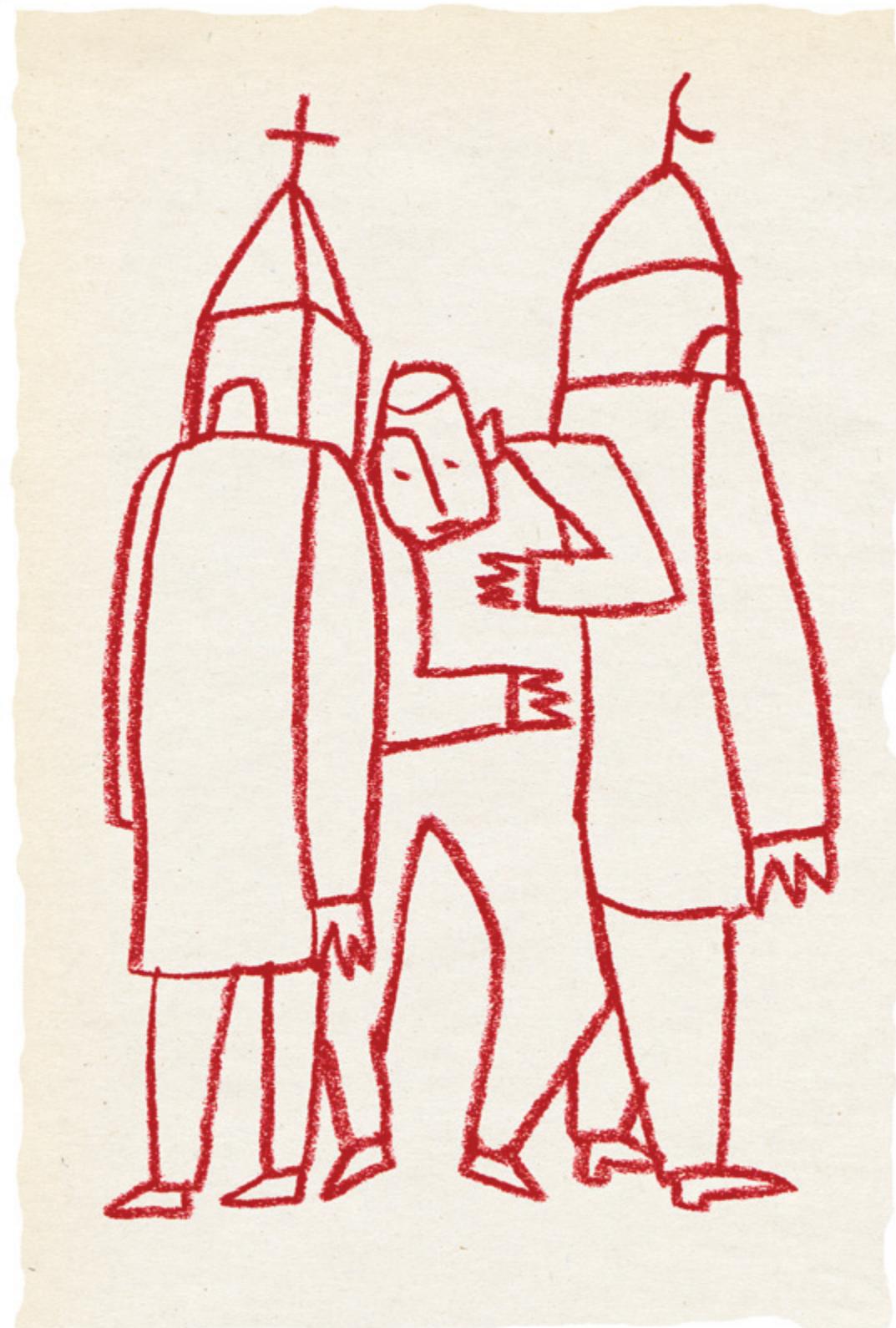
Le cinquième et dernier module s'attardera en toute logique à la «Fin de vie». Les questions éthiques qui divisent la société se focalisent souvent sur les questions relatives à la fin de vie comme l'expression ultime d'une opposition entre les pro- et les antichoix: le droit de mourir dans la dignité. Sommes-nous capables d'y réfléchir? Quels sont les enjeux éthiques en présence? Comment la Belgique est-elle parvenue à un consensus en matière de droit à l'euthanasie?

Dépassant l'approche ex cathedra traditionnelle, les enseignements seront organisés sous forme d'ateliers de lectures, de débats, de visites. Ce certificat veut répondre aux attentes de terrain: coconstruit au départ par l'ULB et le CAL, il évoluera au fil du temps en s'enrichissant de l'expérience de tous. 



Inscription
<http://formcont.ulb.ac.be>

¹ Jean-Yves Goffi et Jean-Noël Missa, «L'amélioration humaine», dans *Journal international de bioéthique*, vol. 22, 2011/3-4, pp. 13-14.



L'entretien d'Olivier Bailly avec Lisa Mandel

«Sociorama», les traits tirés de la sociologie

Lisa Mandel est auteure de BD. Invitée à un colloque de sociologie sur la bande dessinée, elle se rend compte des points communs des uns et des autres. Et de la rencontre entre les deux univers naît «Sociorama» : cette collection logée chez Casterman accueille des œuvres hybrides, une transformation d'études sociologiques en récit. La traduction du réel en fiction.

Espace de Libertés : Si vous êtes impliquée dans «Sociorama», c'est un peu grâce à vos parents...

Lisa Mandel : Oui. Ils étaient infirmiers dans un hôpital psychiatrique. J'ai réalisé une BD sur leur carrière, de la fin des années 60 jusque l'an 2000¹. En rencontrant des sociologues, j'ai réalisé à quel point l'objet de leurs enquêtes était passionnant mais réservé à un public initié. Et je me suis dit : «Quoi de mieux que la BD pour rendre accessible des problématiques sociologiques?»

Tâche ardue ?

On a décidé de ne pas retranscrire les études, mais de les transposer dans des fictions qui soient justes au niveau sociologique, qui aillent puiser leur documentation et leurs ingrédients dans les enquêtes. Après, l'auteur en tire une histoire que l'on a envie de suivre. On a voulu éviter de prendre le lecteur par la main, de lui enseigner la vie.

C'est assez déstabilisant, cette fiction qui parle du réel. Que croire ?

Tout ce qui se passe dans le bouquin est vrai. Le récit est une recette originale avec les seuls ingrédients de l'enquête. Les personnages sont réels, parfois mixés avec d'autres, mais tout ce qui est rapporté est conforme à la réalité constatée par le sociologue. Après, les auteurs réagencent le récit, le découvrent pour rendre l'histoire plus fluide. C'est notre patte, mais les propos sont authentiques.

Vous n'avez pas eu envie de mieux baliser cette approche du réel dans la collection ? Il y a le titre «Sociorama», un bref texte qui explique que le récit est sur base sociologique, mais on peut lire les histoires sans percevoir la force du réel.

C'est voulu. On peut lire la BD indépendamment de l'enquête. Trouver du plaisir sans savoir que c'est une étude sociologique.



«La BD reportage, c'est ultra dans le vent.»

Réduire 300 pages à une BD, cela a été facile à accepter pour les chercheurs ?

Le sociologue est partie prenante du processus. Après lecture par l'auteur, un synopsis se dégage et le chercheur le valide ou le corrige. Le tout en accord avec Yasmine Bouagga, la codirectrice de collection. Une fois tout le monde d'accord, l'auteur part sur un storyboard et une histoire de 100 pages. Elle est relue par le sociologue et un comité scientifique. Une deuxième version est

finalisée en tenant compte des retours. Le sociologue est donc là à beaucoup de moments clés. Les dessinateurs, eux, doivent être des auteurs complets. À la fois scénaristes et dessinateurs. Ils recréent une histoire à partir d'un matériel pré-existant. La BD est le reflet de la thèse du sociologue, elle embrasse son point de vue. On ne glisse pas nos propres anecdotes. On ne se sert que du travail du sociologue. Ceci étant dit, on évite le jargon scientifique, via des récits de vie.

¹ HP. *L'Asile d'aliénés* (tome 1, 2009, 88 p.) et HP. *Crazy Seventies* (tome 2, 2013, 96 p.), Paris, L'Association.

Cela implique d'abandonner des pans entiers de l'étude, non ?

Oui, pour le porno par exemple, j'ai survolé la question des réalisateurs. Et j'ai retiré l'introduction historique. Cela n'a pas gêné le sociologue. Il sait qu'on donne une deuxième vie à son projet. Mais si Mathieu Trachman (l'auteur de l'enquête, NDA) m'avait dit que son prologue était important pour lui, j'aurais adapté le récit. Il m'a demandé, par exemple, de présenter le côté «appropriation des débutantes». Je fais tout pour que le sociologue ne soit pas frustré.

En sociologie, le regard est analytique. Dans les deux albums déjà publiés, on retrouve cette absence de morale. Mais on la frôle. Dans le porno, l'actrice quitte le milieu. Dans l'intérim, le travailleur fidèle se fait jeter.

Mais c'est la réalité. Dans le porno, les carrières durent un an ou deux. Le milieu joue sur l'accumulation des débutantes et très vite, elles deviennent has been. Cette fille qui sort du porno incarne la réalité de la plupart des filles. La BD termine sur le témoignage d'une femme repris de l'étude. Elle est reconnue dans la rue, et assume. Pour l'intérim, c'est aussi un constat: celui qui finit par en pâtir, c'est l'ouvrier.

Avec une figure marquante, caricaturale, les employés du bureau d'intérim sont présentés quasi comme des négriers.

L'enquête est très documentée. Elle ne provient pas de n'importe qui. Ce sont

de chercheurs qui mettent leur carrière en jeu. Je leur fais confiance pour être dans l'objectivité.

Sur le porno, vous étiez au dessin. En étant femme, cela a-t-il été difficile de ne pas exprimer votre position ?

Je me suis appliquée à faire en sorte que les femmes aient de la personnalité. Je n'ai pas de problème à mettre mon avis de côté pour m'effacer au profit du sociologue. Après, ces thèses ne sont pas choquantes par rapport à mon idéologie. Si je devais me retrouver avec une vision très religieuse ou des opinions contraires à mes positions, j'aurais sans doute beaucoup plus de mal.

Qui choisit les enquêtes ?

Les sociologues cherchent les sujets, moi les auteurs. Eux choisissent en fonction de la faisabilité des enquêtes. Elles ne peuvent pas être trop théoriques. Il nous faut beaucoup de terrain et on s'est ajouté la contrainte du «ici et maintenant». Les enquêtes doivent avoir un lien avec la France et se dérouler à l'époque contemporaine.

Pas de statistiques, alors ?

On laisse à d'autres la possibilité de faire de la BD didactique. «Sociorama» ne s'inscrit pas dans la BD pédagogique, dans la pure vulgarisation, dans les encarts explicatifs. Avec nous, les gens apprennent, s'immangent dans un récit comme le sociologue s'est immergé dans le milieu.

Le sociologue a un regard sur le choix de l'auteur, sur son trait ?

Graphiquement, chaque auteur fait ce qu'il veut. Mais il faut tendre vers un dialogue, les retours sont pertinents. Là où cela devient délicat, c'est la confrontation des limites de chacun: quand arrête-t-on de rendre le projet perfectible ? Le sociologue voudra toujours corriger un détail, repenser un propos, mais le dessinateur qui a déjà refait 20 fois sa planche doit pouvoir y mettre un terme. Ce n'est pas une enquête sociologique, c'est une BD. Il faut prendre en compte des délais et aussi l'aspect financier. Avec cette logique très basique de rémunération: le sociologue est employé tandis que nous, à un moment, on a juste plus d'argent, on n'a plus de temps.

Les sociologues interviennent tout de même sur le dessin ?

Oui. Sur les vêtements, sur le fait que tel personnage ne peut pas dis-

cuter avec tel autre parce qu'ils ne s'adresseraient pas la parole dans la «vraie vie». Ils n'interviennent pas artistiquement, sur le cadrage, le trait, mais peuvent pointer du doigt les incohérences du récit.

L'approche sociologique «Sociorama» manquait-elle dans l'univers BD, entre BD reportage (Joe Sacco, Étienne Davodeau, la Revue dessinée...) et BD fiction ?

La BD reportage c'est ultra dans le vent. Moi, ce que j'aime dans la sociologie, c'est qu'elle prend le temps. Les enquêtes qui en résultent sont beaucoup plus approfondies. Les reportages BD sont formidables mais avec la sociologie, il y a suffisamment de matières pour pouvoir créer de la fiction et être crédible. On a peu de chance d'être à côté de la plaque tant le sociologue connaît le milieu par cœur. C'est précieux. C'est du reportage avec plus de densité. Je ne sais pas si cela manquait, mais c'est bien que cela existe.



Parus en février 2016:

Lisa Mandel, d'après une enquête de Mathieu Trachman, «La fabrique pornographique».

Claire Braud, d'après une enquête de Nicolas Jounin, «Chantier interdit au public».

À paraître ce mois-ci:

Mélanie Gourrier, d'après une enquête de Léon Maret, «Séducteurs de rue».

Baptiste Virot, d'après une enquête d'Anne Lambert, «Turbulences».

www.casterman.be



Démocratiques, les MOOCs ?

Le terme « MOOC » –« Massive Open Online Course »– est aujourd’hui employé à toutes les sauces. Il n’est pas rare de voir des entreprises proposer des formations internes en ligne, et les appeler fièrement MOOCs. Difficile donc de s’y retrouver parmi les différentes acceptations de cet acronyme.

Par Alexandre Mahfoudh
Chercheur en E-learning Analytics à l’ULB

On peut, à ce stade, définir un MOOC comme une plateforme numérique rendant disponible à tous un contenu d’enseignement, mais aussi un système de test, avec une certification à la clé. Ce concept permet-il de rendre l’éducation plus démocratique au niveau mondial ? La réponse est à trouver dans les données générées par les apprenants.

Rendus populaires par une initiative de l’université américaine de Stanford en 2011, les MOOCs font appel à une technologie qui n’est pourtant pas révolutionnaire. Les formations à distance existent depuis des décennies. L’innovation réside dans le premier « O », pour *Open*: le MOOC est, par définition, ouvert à tous, sans barrière, avec l’ambition explicite de rendre l’enseignement gratuit et accessible à toute l’humanité. Toutefois, ces nobles intentions peinent parfois à se traduire dans les résultats, et tout l’enjeu des recherches actuelles consiste à comprendre l’utilisation de ces outils par des apprenants aux profils et motivations des plus éclectiques.

Apprendre des apprenants

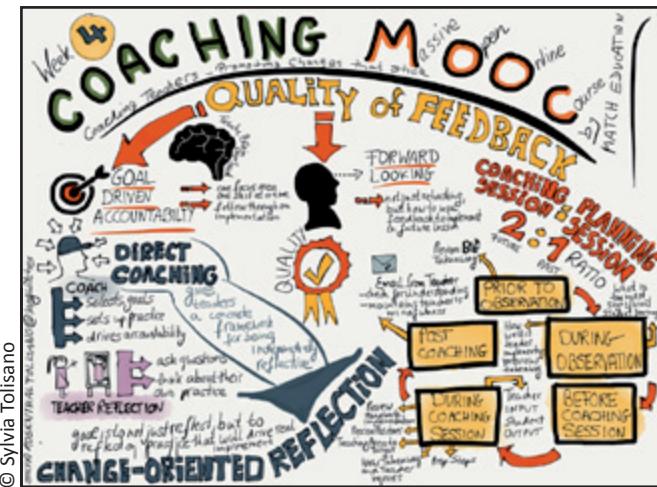
Les premiers MOOCs ayant été lancés il y a plusieurs années, les chercheurs disposent aujourd’hui de suffisamment de « traces » laissées par les apprenants lors de leur utilisation d’un MOOC, pour produire des analyses sur leur comportement, leurs caractéristiques, et donc leur profil. Ce profilage peut être interprété par certains comme une vile exploitation de données privées, mais il est en fait essentiel pour comprendre si l’impact social des MOOCs est réel et pertinent. De plus, la loi exige l’anonymisation des données.

Ces analyses –on parlera d’*E-learning Analytics* ou d’*E-learning Big Data*– permettent par exemple de découvrir que la majorité des apprenants sur les MOOCs sont déjà diplômés et travaillent, voire que c’est leur employeur qui leur a donné la tâche de suivre le MOOC en question.

Un autre exemple est l’analyse des différences régionales dans l’utilisation des

MOOCs. Ainsi, on découvre pour un MOOC francophone d’économie lancé par HEC Montréal, que les apprenants haïtiens ont une activité plus faible, consistant principalement à télécharger des documents. Des comportements similaires sont observés dans d’autres régions du globe où la qualité de la connexion Internet est nettement inférieure à celle des pays développés. Ces apprenants « préfèrent » donc télécharger un document plutôt que de tenter de lire une vidéo. Les MOOCs sont aujourd’hui ouverts à tous, mais pas Internet.

© Sylvia Tolisano



C'est pourtant clair, non ?

Le MOOC comme outil de développement

D’autres exemples sont à épinglez, comme l’importance de la certification délivrée par un MOOC, qui est plus valorisée dans les régions moins développées. Les questions demeurent presque toujours les mêmes: comment rendre les MOOCs utiles au plus grand nombre ? Comment en faire un levier de développement aux niveaux micro et macro ? Comment mesurer l’impact et l’intérêt d’un MOOC ? Il n’existe pas encore de réponse claire, mais les recherches avancent dans ce domaine, et des projets de plus grande envergure se mettent en place. Au niveau belge, l’Université libre de Bruxelles, qui continue d’étendre son éventail de MOOCs (notamment avec le MOOC « Développer sa pensée critique » organisé pour la première fois cette année, du mois de mars au mois de mai, NDLR), collabore déjà avec plusieurs universités étrangères, et fait partie d’un projet international d’*E-learning Analytics* rassemblant un très grand

nombre d’institutions proposant des MOOCs.

L’ULB a également démarré MOOC Afrique, un projet de recherche sur la place des MOOCs sur le Continent noir, où la formation à distance et les universités numériques sont déjà la norme depuis longtemps. Dans ce contexte, y a-t-il un véritable besoin en MOOCs ? C’est à cette question que Nicolas Roland, chercheur en sciences de l’Éducation à l’ULB et chargé du projet, tente de répondre. Il s’est ainsi lancé le défi de rencontrer les acteurs de l’éducation en Afrique, pour comprendre les spécificités de cet environnement, et conclure sur l’utilité des MOOCs.

Les MOOCs sont en constante évolution. Ils sont aujourd’hui de plus en plus utilisés par les entreprises et peuvent contribuer à améliorer l’employabilité et développer l’image de marque de sociétés ou d’institutions. Mais le défi premier reste d’adapter les MOOCs aux besoins des apprenants.

Grossesse diplomatique?

Le procès du Vatileaks n'en finit plus de rebondir. Un jour, on apprend que le prélat espagnol Lucio Angel Vallejo Balda admet avoir livré à la presse des mots de passe de documents confidentiels et dit souffrir de ce que la modernité profane appellera un burn-out. Un autre, les audiences sont ajournées en raison de l'état de santé de la consultante Francesca Chaouqui, enceinte de six mois, sa grossesse l'obligeant à rester alitée. Derrière ces péripéties, une véritable partie de poker se joue. Chantage, sexe, insinuations: le procès Vatileaks, sur la fuite de documents confidentiels du Vatican, se transforme en une joute implacable entre Balda et Chaouqui. Cette dernière, en laquelle la presse voit surtout une intrigante, risque gros dans ce procès. (map)

«Analphabètes»

Le 13 mars dernier, *Le Soir* présentait dans ses colonnes l'islamologue français Rachid Benzine, un homme en passe de devenir «*un interlocuteur incontournable sur la pensée libérale et critique sur l'islam*». «*Auteur de plusieurs ouvrages, continuait le quotidien, il a rempli l'an dernier à cinq reprises le KVS pour un cycle de conférences intitulé Le Coran expliqué aux Bruxellois*». À la question de savoir si la laïcité est une réponse au fanatisme, Rachid Benzine répond: «*La laïcité est un cadre juridique, on ne peut pas lui demander plus que ça ! Elle ne doit pas devenir le cache-misère des politiques éducatives, culturelles ou sociales qu'on n'a pas pu mettre en œuvre. Et puis, vous avez beau crier "laïcité", comment faites-vous lorsque, face à vous se présente un jeune avec des croyances ? Nous sommes aujourd'hui devenus des analphabètes religieux.*» (map)

Yoyo démographique

Le flux migratoire que connaît la Belgique ne devrait pas avoir un impact important sur sa population. En 2015, le pays a enregistré 45 000 demandes d'asile selon le Bureau du Plan. Ce chiffre devrait passer à 70 000 en 2016, puis redescendre à 30 000 en 2017. Fatalement,

il y aura des recalés: environ 25 % des demandes introduites seront refusées. La Belgique hébergera au final 50 000 réfugiés en 2016 et 40 000 en 2017. Après, c'est l'inconnu, même si le Bureau du Plan estime que la situation reviendra à la «normale», avec 10 000 réfugiés par an en 2018. (map)

Cybercochons

Le gouvernement français a confié à Facebook, Google, Microsoft, Apple et Twitter la direction d'une fondation de droit privé. Son objectif : combattre la propagande djihadiste sur le web en diffusant notamment des témoignages de terroristes repentis. Sur les réseaux sociaux, des experts voleront également à la rescousse des jeunes en perdition avant qu'ils ne cèdent aux sirènes du djihad. L'opération vise à laisser le_gouvernement entre parenthèses, sachant qu'il représente fatallement le système que ces jeunes rejettent en bloc. Est-ce pour autant aux majors de l'Internet que revient le rôle de la contre-propagande? La fin justifie les moyens, disait l'autre. (map)

On leur cherche des poux

Le Soir a publié en mars dernier un reportage brossant le portrait de femmes aspirées par le grand flux migratoire. On y trouve ce témoignage qui prend à rebours l'image de l'Allemagne accueillante chère à Angela Merkel: «*Nous y avons été traités comme du bétail, affirme une femme prénommée Slima. On a conduit notre "troupeau" dans des bureaux. On ne nous a rien expliqué.*

Nous avons été forcés d'y laisser nos empreintes sans savoir ce que cela signifiait. Les médecins fouillaient nos corps à la recherche de poux et de maladies sans la moindre considération pour nous.» Au début de l'année, plusieurs incidents ont éclaté en République fédérale, trahissant le rejet d'une partie de la population à l'égard des migrants. (map)

Diarra accuse

L'écrivain malien Ousmane Diarra a confirmé avoir été visé par des menaces de mort dans son pays en raison de ses propos sur la politisation de l'islam. «*Être menacé, c'est mon lot quotidien*», affirme-t-il. L'auteur de *La route des clameurs*, un ouvrage sorti en 2014 qui évoque la guerre et la montée de l'islamisme au Mali, pointe les responsables: «*La classe politique, par calcul politique, refuse de condamner les extrémistes (musulmans). Pour moi, les politiques maliens ont démissionné. Ils ont laissé l'islam se politiser*», affirme Ousmane Diarra. Pour lui, «*un peuple qui ne se souvient pas aura à revivre les affres qu'il a déjà vécues.*» (map)

À vos laaaaarmes !

Parcourir les cimetières de Verdun, c'est fatallement reconnaître l'égalité des hommes, des convictions et confessions religieuses devant la mort. La grande bataille qui a fait quelque 300 000 tués en 1916 a jeté dans une fournaise de feu et d'acier près de deux millions d'hommes. Certains venaient de loin. En octobre prochain, un hommage sera rendu aux soldats des

troupes coloniales tombés dans les tranchées de l'Argonne. Plus de 30 000 tirailleurs sénégalais y ont trouvé la mort. La nécropole de Douaumont abrite aussi un carré musulman. (map)

Revers pour Boko Haram

On a beaucoup parlé en mars dernier de l'attaque qu'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) a mené sur Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire. Le revers subi par les islamistes de Boko Haram dans le nord-est du Nigeria est passé quant à lui inaperçu. Soixante djihadistes ont pourtant été tués lors d'affrontements avec l'armée nigériane qui a également procédé à plusieurs arrestations. L'armée a réussi à libérer 120 personnes, dont une femme et son bébé, des mains des islamistes présumés, rapportait l'AFP sur un ton très cocorico. Le président Buhari a promis de venir à bout de cette insurrection qui a déjà fait plus de 17 000 morts et 2,6 millions de déplacés dans le nord-est du pays. (map)

Jésus est divan

Nous ne résistons pas au plaisir de partager avec vous cette brève pêchée sur le site d'informations Slate.fr (26/3) et rapportée par le *Canard Enchaîné*: selon le docteur Didi Roy, psychiatre et neurologue à Dijon, «*Jésus était bipolaire. Marie est une mère célibataire, son fils est élevé par Joseph, qui n'est pas son père. Ce qui explique plus tard sa défense de la femme adultère. Marie le survalorise, ce qui pousse à un sentiment de toute-puissance. Puis on n'entend pas parler de lui jusqu'à l'âge de 30 ans, où il décompense un trouble bipolaire avec des phases maniaques (multiplication des pains), irritabilité (colère contre les marchands du temple), hallucinations, délire de grandeur (fils de Dieu), puis une phase dépressive, voire mélancolique, avec suicide par procuration.*» Et pour régler la consultation, prière d'attendre la résurrection. (yk)

« Cette jeunesse [égyptienne], "star" en 2011, a disparu de nos écrans de télévision. Il est urgent de parler d'elle aujourd'hui. »

© Pauline Beugnies/Out of Focus



- 74** À la croisée de la philo et de l'art
76 Un autre regard sur
la jeunesse égyptienne
78 La fureur de vivre en Tunisie

À la croisée de la philo et de l'art¹

Conçu pour celles et ceux qui désirent lancer ou poursuivre des projets d'animations philosophiques teintées et enrichies d'expériences esthétiques, l'ouvrage « Penser & Créer » oscille entre apports théoriques et dispositifs pratiques, venus de Belgique, de France, du Canada et d'Haïti.

Par Mélanie Olivier
Formatrice et animatrice Philo dell'Arte - Laïcité Brabant wallon

Karl Popper comparait la pédagogie à un «gavage d'oies»: «Notre pédagogie consiste à submerger les enfants de réponses à des questions qu'ils n'ont pas posées alors qu'on n'écoute pas les questions qu'ils posent.»² Prendre en compte les questions des enfants et leur apprendre à penser par eux-mêmes, pour eux-mêmes et avec les autres n'est pas un mince changement. C'est une vision politique où l'individu a les moyens de s'émanciper, de se libérer, de gagner en autonomie. Écoutons Matthew Lipman, grand spécialiste de la philosophie avec les enfants: «Si le but de la pensée critique n'est pas de fournir des certitudes, quel est-il? Tant qu'il s'agit du problème de connaissance et de croyance, je dirais que son but est défensif : un bouclier contre un lavage de cerveau qui ne laisserait aucune place à la recherche personnelle.»³

Gavage ou lavage, le constat est bien le même, même si ce serait un tort de réduire Lipman à la volonté de développer la dimension d'esprit critique. Le sous-titre de la seconde édition de

son livre, *À l'école de la pensée*, l'indique clairement: il s'agit dorénavant d'«enseigner une pensée holistique», système qui se compose de la pensée critique, de la pensée vigilante et de la pensée créative. Dès lors, nous parions qu'en jouant sur la complémentarité de la pratique philosophique et des disciplines artistiques, nous augmentons



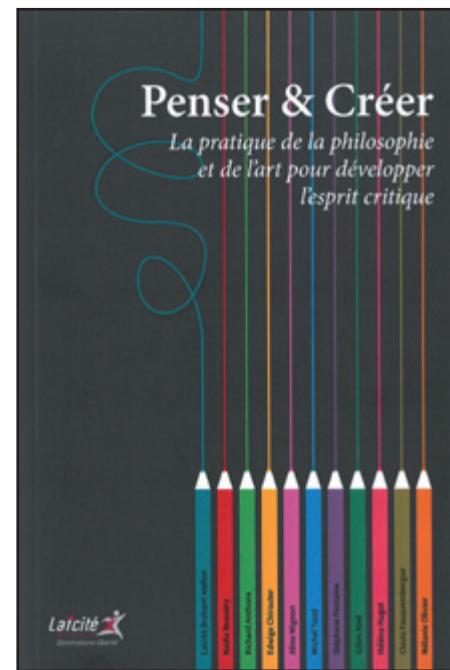
les chances de développer une pensée holistique.

Art et philo à l'école: absents!

On peut constater qu'en matière d'éducation, l'art et la philosophie ont des trajectoires similaires, tracées notamment dans le sillage de l'héritage platonicien. «Similaires» au sens où on leur fait peu de place: fort présent en maternelle, l'art tend à diminuer au fil du parcours scolaire; quant à la philo, elle est jusqu'à maintenant quasi absente du programme scolaire belge et il faut attendre la classe de terminale en France pour la voir poindre le bout du nez. Platon réservait la philosophie à une élite, enfin sortie de la caverne au terme d'un long parcours. Et l'on voit aujourd'hui encore les effets d'une telle posture de supériorité. Alain Kerlan et Samia Langar, dans leur ouvrage *Cet art qui éduque*⁴, montrent quant à eux l'ambiguïté de notre rapport à l'art: rejeté depuis Platon, qui considérait l'artiste comme un dangereux producteur de simulacres et voulait le tenir éloigné du domaine de l'éducation, tout en glorifiant la beauté comme ouverture vers le monde des idées.

La vie comme une œuvre

Nous gageons que la pratique philosophique, augmentée d'un rapport à l'art, est l'une des façons de permettre l'émergence de sujets libres, créateurs de leur propre vie. Pourquoi ne pas s'engager dans une autre modalité d'existence, foucaldienne cette fois, et suivre «l'idée selon laquelle la principale œuvre d'art dont il faut se souvenir, la zone majeure où l'on doit appliquer des



Mélanie Olivier (coord.), «Penser & Créer. La pratique de la philosophie et de l'art pour développer l'esprit critique», Wave, Laïcité Brabant wallon, 2015, 140 pages.

Prix: 10 euros
Commande:
010 22 31 91

valeurs esthétiques, c'est soi-même, sa propre vie, son existence»⁵

Laïcité Brabant wallon, poursuivant l'objectif de donner les moyens à chacun de développer son esprit critique, a choisi de faire confiance aux nouvelles pratiques philosophiques, de les développer au travers de multiples actions, et ce depuis plus de dix ans. C'est en faisant le point sur ses propres actions de terrain qu'est née l'envie de collecter différents témoignages, relatant les expériences menées par la régionale brabançonne via *Philéas et Autobule* et les ateliers Philo dell'Arte, ainsi que d'autres praticiens tels Michel Tozzi, Edwige Chirouter, Gilles Abel, Nadia Beaudry, Stéphane Fontaine, Hélène Hugot, Clovis Fauquembergue et Richard Anthone.

⁴ Alain Kerlan et Samia Langar, *Cet art qui éduque*, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, 62 p. (version numérique disponible sur www.yapaka.be).

⁵ Op. cit., p. 79.

Un autre regard sur la jeunesse égyptienne

Pendant cinq ans, une photographe belge a suivi la jeunesse égyptienne, instigatrice du soulèvement en 2011. Aujourd'hui, la sphère médiatique s'est détournée de cette génération révolutionnaire qui continue de lutter pour ses libertés. À travers l'exposition «Génération Tahrir», au Musée de la Photographie de Charleroi, Pauline Beugnies raconte le combat de cette génération et déconstruit les images stéréotypées du monde arabe et musulman.

Par Soraya Soussi
Journaliste

Son nom ne vous est peut-être pas inconnu. C'est que Pauline Beugnies a remporté des prix parmi les plus prestigieux du monde en journalisme, comme le Mediterranean Journalism Award et le Nikon Press Photo Award en 2013. Ce n'est pas rien! Et pour reconnaître le travail de la photographe, il suffit d'apprécier son parcours et ses reportages documentaires, toujours réalisés avec une grande profondeur. Née à Charle-

roi en 1982, Pauline Beugnies parcourt le monde après ses études à l'IHECS. Elle voyage au Congo, au Bangladesh, en Albanie et puis en Belgique. L'humain, ce qu'il ressent, ce qu'il vit est au cœur de son travail. En 2011, elle décide de vivre en Égypte pour y apprendre l'arabe et étudier sur le terrain le monde arabo-musulman, pour mieux le comprendre, le faire comprendre et ainsi briser les préjugés. C'est à travers l'exposi-

Eman et Gehad émerveillées devant un feu artifice. Elles sont entourées de nombreux supporters du candidat Abdel Moneim Aboul Foutouh lors de la campagne présidentielle au parc Al Azhar le 2 avril 2012.



©Pauline Beugnies/Out of Focus

tion photo «Génération Tahrir» que Pauline Beugnies fait entendre et voir la vie de la jeunesse égyptienne, avant-gardiste du soulèvement en 2011.

L'immersion pour un travail authentique

Le 25 janvier 2011, premier jour du soulèvement, Pauline Beugnies est présente sur la place Tahrir, nommée «place de la Libération». La photographe belge, qui suivait de jeunes Égyptiennes venues manifester, se retrouve aux premières loges d'une révolution, dans la vague du Printemps arabe. Elle continuera à suivre cette génération après la révolte jusqu'à la fin 2015. Assoiffée de liberté et d'émancipation, la jeunesse égyptienne dégage une énergie intense et admirable que les spectateurs peuvent ressentir dans le travail de la photographe. «Génération Tahrir», présentée sous forme d'un livre et d'une exposition, rapporte cinq années d'immersion au sein des familles et des vies de jeunes Égyptiens. Elle nous montre et nous raconte les histoires de jeunes femmes et hommes, dans leurs joies, leurs espoirs, leurs peines et leur combat. Dans un contexte politique qui tend à réécrire l'histoire et effacer le visage des vrais héros, Pauline Beugnies veut partager la vie de ceux qu'elle a côtoyés et ainsi apporter un autre regard sur cette jeunesse réduite au silence dans les médias.

«Pour que les images restent quand les visages s'effacent de nos mémoires»

Il y a cinq ans, les médias du monde entier étaient fixés sur l'Égypte. Durant 18 jours, la nation égyptienne s'est sou-

levée contre son tyran. Le 11 février 2011, c'est la victoire contre celui qu'ils voulaient voir «dégager»: Moubarak est déchu. L'espoir et le rêve d'une véritable démocratie sont palpables, à portée de main. Et puis, plus rien. Écran vide sur l'Égypte. On n'entend plus les cris de révolte, ni de joie. Le nouveau-né démocratique qu'est l'État égyptien est confronté à ses premiers échecs. L'armée reprend le pouvoir après l'évitement des Frères musulmans. La jeunesse, première victime de cette désillusion, ne se laisse pourtant pas abattre.

L'exposition est comme segmentée entre le passé et le présent. Le soulèvement de 2011, avec ses blessés et ses héros, que Pauline Beugnies immortalise. Et aujourd'hui, avec cette génération qui a fait dégager son dictateur. Les images montrent des visages, prouvent une réalité. C'est l'histoire de ces jeunes qu'on voit debout sur des chars, brandissant des drapeaux et banderoles révolutionnaires. C'est l'histoire d'une jeunesse qui continue sa révolte à travers son quotidien, ses choix face à la religion, à la famille, aux traditions et au pouvoir en place. C'est une jeunesse qui vit et développe sa culture, souvent clandestinement, par des festivals, des studios de cinéma, des collectifs d'artistes... Bref, une génération qui veut encore croire à «sa» liberté dans ce qui semble être une nouvelle ère patriarcale. «Génération Tahrir» est un autre regard porté sur le monde arabe et musulman, loin de ces couvertures médiatiques diabolisant une culture orientale. Il fallait parler d'eux, se souvenir et partager ce qu'ils vivent pour raconter à la jeunesse d'ici ce que l'autre vit là bas.



«Génération Tahrir»
Exposition de
Pauline Beugnies
Au Musée de la
Photographie de
Charleroi
Jusqu'au 22 mai
www.museephoto.be
www.paulinebeugnies.com

La fureur de vivre en Tunisie

«À peine j'ouvre les yeux» est un film plein d'énergie et de fureur qui restitue parfaitement le climat politique de la Tunisie à la veille de la révolution du jasmin. Et clame l'envie de la jeunesse de vivre en dehors des carcans. Fort, touchant et percutant.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

Tunis, été 2010, quelques mois avant la révolution. Farah, 18 ans, a tout pour elle: belle comme le jour, tout juste bachelière, elle chante comme elle respire dans un groupe rock engagé. Sa mère s'inquiète: elle sait combien il est dangereux, dans un État policier, d'être une fille affranchie qui refuse de se taire... Non, il n'y a pas d'islamistes ou d'apprenti-terroristes dans *À peine j'ouvre les yeux!* Leyla Bouzid y filme surtout le premier baiser, la première nuit d'amour, la sensualité et la musique... comme autant de formes de résistance. Et ça fait un bien fou!

«Musique du diable» et gueule d'ange

Gracieux coup de poing que ce premier long-métrage de Leyla Bouzid qui combine ardeur politique et qualités musicales, puisque les scènes de concert du groupe sont électrisantes. À travers le portrait de cette insoumise, ce *teen movie* d'émancipation exprime, aussi, la soif de liberté de toute une génération. Une génération qu'elle incarne, mais qui n'est pas non plus son calque

parfait. «*L'histoire du film n'est pas autobiographique, même s'il y a quelques situations que j'ai vécues*», explique la réalisatrice tunisienne. «*Comme celle de découvrir qu'un ami proche, qui fréquentait le même club de cinéma que moi, était un indic de la police. J'ai réalisé à ce moment là à quel point nous étions encerclés, que l'on ne pouvait se fier à rien ni personne. En ce qui concerne Farah, elle est plus impulsive et spontanée que moi. Je n'aurais jamais été capable d'aller aussi loin qu'elle.*» Pour son premier rôle à l'écran, Farah, alias Baya Medhaffar au civil, dégage la beauté d'une Sophie Marceau de «*La Boum orientale*» et la rage, sur scène, d'une Joan Jett (qui a notamment repris, avec The Blackhearts, *I love Rock'n'Roll* en 1982, NDLR) des bords de la Méditerranée. Sa mère, qui lui interdit de chanter, est formidablement incarnée, et c'est piquant, par... la chanteuse tunisienne Ghalia Benali.

Le temps maudit de Ben Ali

«*J'avais envie, du haut de mes 30 ans, d'être un porte-parole d'une génération qui*



La chanteuse Baya Medhaffar, alias Farah, donne voix à une jeunesse tunisienne portée par la vie malgré la terreur.

n'est pas très représentée. Mais qui, pourtant, canalise l'énergie de tout ce qui s'est passé historiquement dans les pays arabes. Au moment de la révolution tunisienne de 2010, j'étais à l'école de cinéma. Plein de gens tournaient des documentaires, des reportages. Et moi, ma première envie, c'était d'enfin pouvoir situer une histoire dans la période de Ben Ali, de décrire l'atmosphère, la paranoïa des Tunisiens», reprend Leyla Bouzid. La cinéaste a voulu insuffler l'énergie de la jeunesse et de la révolte dans son film. «*Une énergie proche de celle que l'on trouve dans Head-On de Fatih Akin. J'ai donc tourné uniquement en décors naturels. Avec, en guise de figurants, les vrais clients d'un bar ou d'une gare routière. J'ai aussi conservé certaines scènes chantées –rock, rap– dans leur intégralité. La fureur qui s'en dégageait importait plus que la justesse ou le timing de la séquence.*»

Un sacré palmarès

Avec ce film qui a raflé des prix dans une série impressionnante de festivals

–à Venise, Saint-Jean-de-Luz et La Baule notamment, mais aussi en Tunisie où il est sur les écrans depuis janvier, signe que les choses changent quand même doucement–, la jeune cinéaste marche, la tête haute et les yeux grands ouverts, sur les traces de son père: un certain Nouri Bouzid, réalisateur de *L'homme de cendres* (1986), censuré un temps dans son pays avant d'y rencontrer un large succès.

Leyla reprend: «*Je suis contente que le film revendique une liberté de faire de la musique, d'en écouter et de vivre librement, et puisse se poser en réponse immédiate à ce que l'on a subi en Tunisie. Même dans l'intime, on peut toucher au politique*», estime-t-elle. «*Loin de moi, toutefois, l'idée de ne tourner que des fictions politiques. Je ne suis aucun plan de carrière. Être cinéaste, c'est savoir se renouveler, préserver le désir. Comme Bergman ou Kurosawa, des maîtres dont j'espère modestement pouvoir un jour arriver à la cheville*», lance-t-elle des étoiles plein les yeux mais les pieds bien sur terre. ♦



«À peine j'ouvre les yeux»
Drame de Leyla Bouzid
TNFR/BE • 2015 • 102'
En salles dès le 27 avril

François et Cyrille chez Raoul

Par Xavier De Schutter
Philosophe

Incroyable, «les deux poumons de la chrétienté» ont réapris à respirer de concert. Le 12 février 2016, du moins selon le calendrier catholico-grégorien que ne suivent pas les orthodoxes, le pape François et Cyrille le patriarche de Moscou se sont réunis. Non pour clamer la réconciliation entre les deux Églises, quand même pas, mais pour appeler à l'aide afin de sauver leurs fidèles massacrés et évincés du Proche-Orient. Ils avaient l'air content, un peu coincés, mais ça, c'est dû à leur statut de représentants de Dieu, chacun selon sa chapelle.

L'une se veut «universelle», ce qui se dit *katholicos* en grec, tandis que l'autre se prétend «orthodoxe», ce qui signifie dans la même langue «croyance droite». Droite et non torve parce que n'empruntant pas les voies sinuées de l'hérésie romaine, vous aviez compris.

Le plus étonnant dans cette rencontre entre l'Argentin émigré à Rome et le Moscovite qui soutient les efforts de guerre de Poutine en Syrie, c'est le lieu choisi pour l'accordade: à Cuba, chez Raul Castro, le frère de Fidel, fort peu fidèle à l'opium du peuple, comme on sait. N'allez pas «croire» qu'ils ont pesé et soupesé la thèse puis l'antithèse avant de tomber d'accord sur une synthèse. Non, trop hégelien tout ça. Leur discussion avait été minutieusement préparée depuis des mois, sinon des années. Nulle improvisation lorsqu'on est en contact infaillible avec le Créateur! Chacun a dit ce qu'il savait que l'autre était prêt

à entendre, à savoir: il faut que le massacre des chrétiens au Proche-Orient cesse et que la communauté internationale mette fin à la violence et au terrorisme. On adhère à ce vœu aussi humaniste que pieux, à la condition de ne pas oublier de parler des autres victimes civiles de Syrie, d'Irak et d'ailleurs qui ont sans doute le tort d'être musulmanes. Comme d'autres sont Kurdes, Arméniens ou Coptes. Il est dangereux, dans certaines contrées, d'être minoritaire.

Si je puis me permettre, très Saints-Pères de Rome et de Moscou, je porte à votre connaissance le souhait de vous entendre, assis autour d'un bon verre de l'amitié, débattre sur vos divergences: le statut du pape romain aux yeux de la hiérarchie orthodoxe, l'existence du purgatoire, le pain azyme, le célibat des prêtres et le mariage des popes, sans oublier le fameux «filioque» qui vous divise depuis l'an 1054. Cela fait 962 ans durant lesquels vous vous tournâtes la chasuble à cause de ce petit mot ajouté au *credo* romain. Vous alors, quand vous boudez, vous ne le faites pas à moitié! Il est vrai que vous communiquez avec l'Éternel. Il est vrai aussi que l'éternité a la réputation d'être très longue. Cela explique sans doute votre lenteur. Nous, les laïques, nous n'avons que la seconde qui s'écoule. Mais aussi l'avenir à bâtir. Nous sommes donc tous d'accord: arrêtons les massacres de tout être humain, quelles que soient ses opinions.

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél: 02 538 15 60
GSM: 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre & Bordet)

Contact: Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crémation. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

Années

Publication, émissions, théâtre... les bonnes énergies

dossier

UNE MAJORITÉ À PLUSIEURS ÉTAGES

Éduquer n°120

Quand devient-on adulte? Officiellement, c'est à 18 ans qu'un jeune a droit à tous les actes de la vie civile. Mais la majorité sexuelle est fixée à 16 ans, et même si la majorité pénale est fixée à 18 ans, les jeunes peuvent faire l'objet de sanctions de la part des communes dès 14 ans. L'état des lieux sur les seuils d'âge pour accéder à certains droits donne l'impression d'une grande instabilité. Dans ce dossier, nous avons voulu faire le point sur certaines réformes envisagées. Faut-il abaisser la majorité sexuelle à 14 ans?

Permettre aux jeunes de voter dès 16 ans? Que penser de la décision de Facebook de porter de 13 à 16 ans l'âge pour ouvrir un compte? Nous avons également interrogé le délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos, sur ces «majorités à étages», parfois sources d'insécurité juridique.

Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente asbl

Rue de la fontaine, 2 - 1000 Bruxelles

02/511.25.87 - eduquer@ligue-enseignement.be - www.ligue-enseignement.be



ESPACE de Libertés

Éditeur responsable:

Jean De Bruecker

Rédacteur en chef:

Yves Kengen

Secrétaire de rédaction:

Amélie Dogot

Production:

Fabienne Sergoynne

Dessins:

Olivier Wiame

Graphisme:

YEBOgraphics

Imprimeur:

Kliemo

Fondateur:

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros
Ne paraît pas en juillet - août

Belgique: 20 €, Étranger: 32 €

par virement au compte du CAL:

IBAN: BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA: BE 0409 110 069

ISSN: 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: espace@laicite.net

www.laicite.be

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.



Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS
DE LA LAÏCITÉ
AVRIL/MAI 2016

À LA TÉLÉVISION

Être athée au Bangladesh... (10')

Présentation: Vinciane Colson

Cinq blogueurs ou éditeurs sont morts au Bangladesh en 2015, parce qu'ils défendaient la liberté d'expression et la laïcité de leur pays ou qu'ils osaient s'affirmer comme athées. Menacés de mort au Bangladesh, trois blogueurs réfugiés en Europe nous racontent leur combat.

Date	Heure	Chaine
11/04	20H00	La Trois

Vieillir chez soi, un défi pour demain ? (28')

Présentation: Vinciane Colson

On vit plus longtemps... mais dans quelles conditions? Sans être la panacée, vieillir chez soi peut apporter un vrai plus en matière de bien-être et d'autonomie. Mais comment aménager le lieu de vie et l'espace public pour garantir cette autonomie?

Date	Heure	Chaine
16/04	10H30	La Une
20/04	20H00	La Trois

Libres pensées sur... la crise et le capitalisme (10')

Présentation: Vinciane Colson

Le capitalisme est-il un système économique ou s'est-il transformé en système social total? Vivons-nous une crise ou un changement de société? Pistes de réponses avec André Comte-Sponville, Jean-Claude Michéa, Bernard Maris ou encore Edgar Morin.

Date	Heure	Chaine
19/04	Fin de soirée	La Une
25/04	20H00	La Trois

Entretien de Jean Cornil avec Henri Atlan (10')

Présentation: Catherine Haxhe

Dans cette émission, Jean Cornil nous emmène à la rencontre d'Henri Atlan. Pionnier de la théorie de la complexité et de l'auto-organisation, ce médecin et philosophe français s'interroge sur les différents régimes de croyance qui structurent nos modes de pensée.

Date	Heure	Chaine
24/04	9H00	La Une
30/04	10H30	La Une
04/05	20H00	La Trois

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H10 (28')

Les enjeux de l'accouchement discret

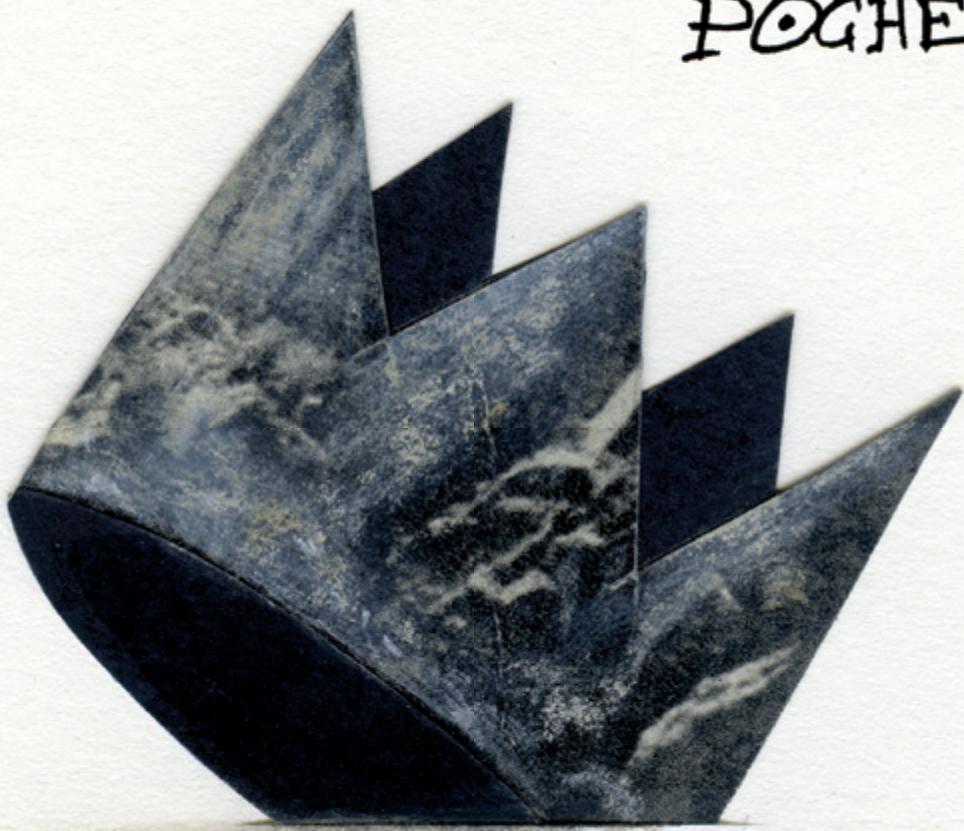
Samedi 16 avril

La lutte contre le harcèlement à l'école

Samedi 23 avril



THEATRE DE POCHE



FIVE KINGS

L'HISTOIRE DE NOTRE CHUTE.
DE : OLIVIER KEMEID.

D'APRÈS LES PIÈCES HISTORIQUES DE SHAKESPEARE
RICHARD II, HENRI IV, HENRI V, HENRI VI ET RICHARD III.

MISE EN SCÈNE : FRÉDÉRIC DUBOIS. DIRECTION ARTISTIQUE : PATRICE DUBOIS. AVEC : OLIVIER COYETTE, JEAN-MARC DALPÉ, PATRICE DUBOIS, HUGUES FRENETTE, JONATHAN GAGNON, GAUTHIER JANSEN, PARK KRAUSEN, LOUISE LAPRADE, MARIE-LAURENCE MOREAU, ÉTIENNE PILON, ISABELLE ROY, VLACE SAMAR, EMMANUEL SCHWARTZ. ASSISTANTE À LA MISE EN SCÈNE : STÉPHANIE CAPISTRAN-LALONDE. CONCEPTION LUMIÈRE ET ENVIRONNEMENT SCÉNIQUE : MARTIN LABRECQUE. COSTUMES : ROMAIN FABRE. MUSIQUE ORIGINALE : NICOLAS BASQUE & PHILIPPE BRAULT. VIDÉO : SILENT PARTNERS STUDIO. DIRECTION TECHNIQUE : JULIE-ANNE PARENTEAU-COMFORT.

DU 19 AU 23 AVRIL 2016. reservation@poche.be ou 02/649.17.27. www.poche.be DURÉE : 5H ENTRACTES INCLUS.

Une création du Théâtre Petit à Petit, du Théâtre des Fonds de Tiroirs et de Trois Tristes Tigres, en coproduction avec le Centre National des Arts à Ottawa et le Théâtre de Poche de Bruxelles. Bois de la Cambre, 1a, Chemin du Gymnase, 1000 Bruxelles.

